



LE DEVOIR

La sortie de secours



MICHEL DAVID

Hier midi, les quatre députés du Bloc québécois qui ont survécu à l'hécatombe du 2 mai dernier avaient été invités à déjeuner avec leurs cousins péquistes, réunis en caucus à Saguenay. Pauline Marois a expliqué le plus sérieusement du monde qu'il importait d'élaborer une stratégie commune en prévision des rentrées parlementaires à Québec et à Ottawa.

Ces caucus conjoints avaient un sens à l'époque où le Bloc représentait une force politique. Lui consacrer un précieux temps au moment où le PQ vit la pire crise existentielle de son histoire en dit long sur son refus de regarder la réalité en face.

« Il faut revenir aux questions de base », a également dit Mme Marois. Le traitement réservé aux personnes âgées ou les problèmes de circulation kafkaïens que vivent les automobilistes montréalais méritent indéniablement l'attention des parlementaires, mais encore faudrait-il que le PQ soit encore en vie pour s'en occuper.

Mme Marois a feint l'indifférence, mais le président démissionnaire de Montréal-Centre, Afim Leon, a parfaitement raison: le PQ se dirige tout droit vers un « mur électoral historique ». Même après avoir passé l'été dans leur comté, certains députés ne semblent pas vraiment conscients de l'ampleur du désastre. Dans l'état actuel des choses, combien des 46 députés élus en décembre 2008 conserveraient leur siège si des élections étaient déclenchées? Deux? Trois? Cinq?

À l'entrée du caucus, plusieurs se sont défilés sur Pierre Curzi, ce pelé, ce galeux d'où est venu tout leur mal, et, dans une moindre mesure, sur Bernard Drainville, qui n'a pas réservé la primeur de ses propositions à ses collègues. Ces gens-là veulent pouvoir voter librement, mais il leur faut se taire.

Quant à Pauline Marois, qui mène cette descente aux enfers tambour battant, elle a été applaudie à

VOIR PAGE A 10: SORTIE



AGENCE QMI

À son arrivée au caucus du Parti québécois hier, Pauline Marois a dit vouloir se concentrer sur les « vrais problèmes » de la population comme la santé des aînés et la congestion routière.

Critiqué, Drainville ne regrette rien

Aux prises avec une avalanche de propositions de ses députés, Marois demande à ses troupes de se ressaisir

ANTOINE ROBITAILLE

Saguenay — Même s'il a été vivement critiqué par certains de ses collègues péquistes pour avoir dévoilé, avant de leur en parler, la synthèse de sa consultation estivale, Bernard Drainville a dit ne rien regretter, hier. C'est ce que le député de Marie-Victorin a confié en fin de journée, au sortir du caucus des 46 députés, insistant sur le fait que si la « manière » avec laquelle il avait procédé n'avait pas plu, « sur le fond des choses, il y a eu beaucoup d'ouverture » à l'égard de ses propositions.

Selon lui, « quelque chose » a été « mis en marche » grâce à son rapport, qui dresse une liste de 10 solutions pour retisser le lien de confiance avec les citoyens. Pour l'instant, M. Drainville a dit ignorer où cela mènera sa formation politique, qui traverse une grave crise. « Je m'étais engagé à consulter le citoyen et à rendre publiques mes conclusions. C'était important que je tienne parole et je l'ai fait... en toute connaissance de cause et je vis très bien avec ma conscience », a-t-il lancé, semblant légèrement sonné, lors d'un court point de presse avant que ses collègues sortent à leur tour. « Ce n'est pas la fin de l'histoire d'ailleurs, on continue demain [aujourd'hui] à en discuter », a-t-il dit.

Les discussions ont été « franches », « il y a eu



Bernard Drainville

VOIR PAGE A 10: DRAINVILLE



REUTERS

10^e POP MONTRÉAL 400 artistes: d'Arcade Fire à Samian

À lire en page B 10

INDEX

3,6	Annances.....	B 4	Idées.....	A 9
	Avis publics.....	B 5	Météo.....	B 7
	Bourse.....	B 2	Monde.....	B 6
	Culture.....	B 10	Mots croisés.....	B 7
	Décès.....	B 4	Sports.....	B 8
	Économie.....	B 1	Sudoku.....	B 8
	Éditorial.....	A 8	Télévision.....	B 9

Des Casques verts comme remède contre le réchauffement climatique

FABIEN DEGLISE

Les temps changent, ils se réchauffent, et la riposte doit désormais être prise très au sérieux. C'est en tout cas ce que croit le secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU), Ban Ki-Moon, qui, il y a quelques semaines, a défendu devant le Conseil de sécurité la création d'une nouvelle force internationale de maintien de la paix: les « Casques verts » seraient chargés d'intervenir là où les changements climatiques pourraient, dans un futur trouble, entraîner des tensions sociales, des crises humanitaires ou écologiques ou, pire, des conflits armés.

Or, si cette idée est soutenue par les petits États insulaires de l'Océanie, comme Tuvalu, Nauru, Tonga et Samoa, premières victimes potentielles des dérèglements du climat, elle est toutefois loin de faire l'unanimité au sein de la communauté internationale et laisse également le Canada sans mot: Ottawa reste pour le moment très discret sur sa position face à la mise en place d'une telle force.

« Il y a une certaine ambivalence au sein de l'ONU sur ce projet », reconnaît à l'autre bout du fil Frédéric Mégret, professeur de droit et titulaire de la Chaire en droits de la personne et pluralisme

VOIR PAGE A 10: CASQUES



AGENCE FRANCE-PRESSE

L'île de Tuvalu, en Océanie, est une des premières victimes potentielles des dérèglements du climat.

Des plages à risque

Des bactéries résistantes aux antibiotiques peuvent contaminer les baigneurs

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

Elles donnent habituellement des maux de tête aux hôpitaux. Mais même si vous n'êtes pas un habitué de l'urgence, vous pourriez avoir été en contact avec des bactéries résistantes aux antibiotiques... suffit que vous ayez fait trempette dans un lac cet été.

Des chercheurs ont trouvé des bactéries résistantes aux antibiotiques dans l'eau de 12 % des plages, sur les 140 étudiées, a appris *Le Devoir*. Une contamination qui pourrait poser des risques pour la santé.

Ces bactéries pourraient élire domicile dans le système digestif des baigneurs, ce qui est « préoccupant », écrivent les chercheurs à l'origine de cette enquête. Elle a été publiée récemment dans le journal scientifique *Zoonoses and Public Health*. Médecins, microbiologistes et vétérinaires signent cette étude qui s'inscrit dans une initiative plus large de surveillance des bactéries résistantes dans les eaux de baignade et dans les puits.

Même faible, « il y a un risque potentiel pour la

VOIR PAGE A 10: PLAGES



NOUVEAU ÉCOUTEZ POUR VOIR CATHERINE PERRIN EN SEMAINE | 9H

AUJOURD'HUI Il n'y a pas que des poules en ville, il y a du gibier et on peut le chasser!

Réalisation: Bernard Michaud

95,1 FM PREMIÈRE CHAÎNE Radio-Canada.ca/mediumlarge



SEMAINE MODE MONTREAL

EN COLLABORATION AVEC **P&G beauté & soins**

6-9 SEPTEMBRE 2011 — 21^e ÉDITION

La Semaine de mode de Montréal est fière de s'associer au magazine ELLE Québec afin de vous donner accès au plus important événement mode de la saison! Assistez aux défilés des créateurs d'ici et découvrez les créateurs européens de demain.

EXCLUSIF - DÉFILÉS OUVERTS AU PUBLIC!

MARDI 06 SEPT.



TRAVIS TADDEO



DIMITRI CHRIS

18H30

TRAVIS TADDEO

21H30

DIMITRI CHRIS

MERCREDI 07 SEPT.



CELIACZERLINSKI



FINNEGAN-BELL

18H30

LABEL EUROPE

7 DESIGNERS EUROPÉENS

85-86 | CELIACZERLINSKI | FINNEGAN-BELL |
LES CHATS PERCHÉS | KATHARINA KRUPPE |
EUGÈNE BIJOUX | RHUM RAISINS
BY VICTOIRE VERMEULEN

JEUDI 08 SEPT.



18H30

DUY

VENDREDI 09 SEPT.



18H30

IRIS SETLAKWE
COLLECTION

PROCUREZ-VOUS VOS BILLETS DÈS AUJOURD'HUI VIA ADMISSION.COM



SEMAINEMODEMONTREAL.CA



FACEBOOK/SENSATION MODE



SENSATION_MODE - #SMM21

P&G beauté & soins

Rowenta

Rowenta

Québec

Bureau de la mode
Montréal

TOURISME
Montréal

SDC
VIEUX-MONTREAL

CENTRE
EATON
MONTREAL

Heineken

ICELANDIC
GLACIAL

ELLE

LA
VITRINE
.COM

métro

SUR MON

ACTUALITÉS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le chef de l'ADQ, Gérard Deltell

Caucus de l'ADQ

Deltell se reconnaît des affinités avec Legault

ROBERT DUTRISAC

Même si Gérard Deltell refuse d'évoquer la fusion possible de l'Action démocratique du Québec avec la Coalition pour l'avenir du Québec (CAQ), le chef adéquistique juge que sa formation politique et le mouvement de François Legault partagent les mêmes idées.

«Il n'y a pas vraiment d'idée [de la CAQ] avec laquelle on peut dire: ça, il n'en est pas question, jamais», a affirmé Gérard Deltell dans un point de presse tenu en marge du caucus préséssionnel que les quatre députés adéquistes tiennent à Montréal.

«On est très content de voir que M. Legault adhère à plusieurs de nos idées», a-t-il dit. Réduire à 45 000 le nombre d'immigrants admis annuellement au Québec est une idée de l'ADQ, de même que l'abolition des commissions scolaires. Même en santé, l'ADQ et la CAQ se rejoignent. Abolir les agences de santé et de services sociaux et décloisonner la pratique médicale sont deux propositions de l'ADQ. «M. Legault adhère à ça», s'est réjoui Gérard Deltell.

Désaccord en santé

Quant à l'idée adéquistique de faire davantage de place au secteur privé en santé pour désengorger le système public, une avenue que François Legault refuse d'emprunter, Gérard Deltell a soutenu qu'elle faisait toujours partie des engagements de l'ADQ. Les adéquistes accepteraient-ils de laisser tomber cette proposition en cas d'une fusion avec la CAQ? «On n'est pas dans cette discussion-là», a-t-il dit, répétant qu'aucune discussion sur une prochaine fusion n'avait cours avec François Legault. «On va le laisser finir son travail, tel qu'il l'a dit lui-même», a-t-il dit. François Legault et Charles Sirotez entreprendront sous peu une tournée de toutes les régions du Québec, tournée qui doit se terminer le 20 octobre prochain.

Gérard Deltell a quelques réserves sur certains points de détail relativement aux propositions de la CAQ, a-t-il admis finalement. Ainsi, s'il est d'accord avec le projet d'évaluer la performance des enseignants que défend la CAQ, le chef adé-

quistes doute de l'opportunité de hausser de 20 % leur salaire. «On a des réserves là-dessus. C'est ça qui est intéressant avec la Coalition, c'est que ça lance le débat», estime-t-il.

Réduire le budget de l'opposition péquiste

La décision de cinq députés péquistes de siéger comme indépendants doit avoir des conséquences: le Parti québécois doit voir ses budgets réduits de 10 %, soit la proportion de ses députés qui sont partis, et voir son temps de parole diminué d'autant, a soutenu Gérard Deltell.

«Il n'est pas question pour l'Action démocratique de perdre une seconde de notre temps de parole ou un sou de notre budget, a-t-il prévenu. C'est des péquistes qui perdent des députés, c'est aux péquistes de payer.»

Le chef adéquistique a rappelé que l'ADQ avait vu son budget réduit de 170 000 \$ quand deux de ses six députés, Eric Caire et Marc Picard, avaient quitté ses rangs. L'opposition officielle reçoit de l'Assemblée nationale un budget total d'un peu plus de quatre millions, tandis que l'ADQ encaisse 715 000 \$. Pas question non plus que les nouveaux députés indépendants puissent jouir d'un traitement spécial, a plaidé Gérard Deltell. Ils devront se contenter de la somme de 22 700 \$ qu'accorde l'Assemblée nationale aux députés indépendants.

«Ce n'est pas une minute de plus sur un débat d'une heure qui va donner plus de fonds à l'ADQ», a rétorqué le leader parlementaire péquiste, Stéphane Bédard. L'ADQ reçoit 180 000 \$ par député, tandis que le PQ n'empochait que 90 000 \$, a-t-il comparé. «Nous allons tout rouvrir ça au Bureau de l'Assemblée nationale», a dit Stéphane Bédard.

Par ailleurs, l'ADQ, dans le cadre de l'étude du projet de loi 14 sur les mines, proposera d'augmenter les redevances minières en les calquant sur les revenus plutôt que sur les profits. Jusqu'à 15 % de ces redevances pourraient être versées dans des fonds régionaux.

Avec la collaboration d'Antoine Robitaille
Le Devoir

Relations extérieures

Le Québec n'a pas besoin d'être un pays, dit Charest

Jinan, Chine — Parce que «plus petit», un Québec souverain serait moins en mesure de tirer son épingle du jeu dans les relations internationales, a estimé hier le premier ministre Jean Charest. A la tête d'une mission commerciale en Chine jusqu'à demain, M. Charest a fait valoir que le Québec n'avait nul besoin de devenir un pays pour conquérir de nouveaux marchés et établir des relations avec l'étranger.

«Les relations que nous avons avec l'extérieur sont décomplexées. Moi, j'ai toujours abordé les choses comme ça. Je me présente librement aux chefs de gouvernement de tous les niveaux», a déclaré le premier ministre à Jinan, capitale de la province du Shandong.

A l'appui de sa thèse, M. Charest a rappelé qu'il avait obtenu la veille un entretien avec le ministre des Affaires étrangères de

la République populaire de Chine, Yang Jiechi, numéro deux dans la hiérarchie du gouvernement de Pékin, sans pour autant représenter un pays indépendant.

Aux yeux de M. Charest, le Québec suscite plus d'intérêt à l'étranger du fait qu'il appartient au grand ensemble canadien. Un Québec affranchi du lien fédéral serait «moins intéressant», selon lui. «On serait plus petit et ce serait moins intéressant pour nous. Le fait de faire partie d'un ensemble plus grand nous rend plus intéressants», a souligné M. Charest.

Le premier ministre québécois a été reçu hier par son homologue de la province du Shandong, Jiang Daming, qui a posé un geste singulier en permettant aux médias chinois et québécois d'assister aux échanges.

Le Devoir
La Presse canadienne

Course à la chefferie

Le Québec compte moins de 5 % des membres du Nouveau Parti démocratique

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Ottawa — Si Thomas Mulcair ou d'autres candidats espèrent faire le plein de votes en provenance du Québec dans la course à la succession de Jack Layton, ils devront s'atteler rapidement au recrutement: la section NPD-Québec compte actuellement environ 3 000 membres, soit moins de 5 % de l'effectif national.

Le nombre de 3 000 comprend les plus récentes adhésions, et tient donc compte de l'impact des dernières élections et de l'émergence du NPD au Québec. C'est le président de la section Québec du NPD, Raoul Gébert, qui a confirmé hier au Devoir ces statistiques, corroborées par le bureau national.

Selon le directeur du NPD, Brad Lavigne, il y a 86 500 membres enregistrés à travers le pays. Cela représente grosso modo le membership enregistré à la fin de la dernière course à la chefferie du NPD en 2003. A cet

époque, il y avait 885 membres au Québec. En comparaison, le Bloc québécois compte encore 53 000 membres.

La Constitution du NPD reconnaît le principe du «un membre, un vote» pour une course à la direction (avec la particularité qu'un pourcentage des voix peut être réservé pour les organisations affiliées au parti). Chaque candidat aura donc tout avantage à recruter beau-

des choses, le poids des militants québécois au sein du parti est inversement proportionnel à celui de la députation québécoise au sein du caucus. Un fort soutien au Québec ne garantirait rien.

Accélération

Mais d'après Raoul Gébert, l'élection de 59 députés néodémocrates au Québec le 2 mai se traduira invariablement bientôt par une augmentation sensible du nombre de membres dans la province. «La présence des députés aide

«C'est facile d'attirer des gens pendant une course. Le défi, c'est de les garder actifs dans le parti après celle-ci.»

coup de nouveaux membres pour augmenter ses chances de réussite — comme Jack Layton l'avait fait en 2002-2003, avec près de 8 000 cartes vendues.

La tâche sera particulièrement importante pour les candidats qui chercheront un soutien important dans la province qui compose les deux tiers de la députation du NPD. Dans l'état actuel

énormément, dit-il. Nous avons tenu des épluchettes de blé d'Inde et des soupers hot-dog tout l'été, c'est le genre d'événement qui permet de recruter des gens. Nos associations de circonscription sont de plus en plus actives. Nous n'avons pas encore l'organisation des partis implantés depuis des décennies, mais tout s'accélère.»



BLAIR GABLE REUTERS

Inquiet, Bob Rae estime que «les coupes de 4 milliards devraient être reportées».

Caucus du PLC

Rae craint une rechute économique

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Les libéraux de Bob Rae craignent que le scénario économique de 2008 ne se répète. Ils estiment que le gouvernement de Stephen Harper vit dans le déni en excluant la possibilité qu'une autre crise économique frappe le Canada et en refusant de s'y préparer. À la différence près que, cette fois-ci, aucune coalition ne pourra faire reculer la majorité conservatrice.

Sénateurs et députés ont conclu hier leur réunion de quatre jours de préparation en vue de la rentrée parlementaire, au cours de laquelle ils ont décidé de n'avoir que deux mots à la bouche: «emplois» et «économie». «Il faut d'abord, [du ministre des Finances, Jim] Flaherty, une reconnaissance qu'il a eu tort. C'est la même chose qu'on a vue en 2008. [...] On n'a pas le luxe d'avoir un gouvernement qui ne reconnaît pas le problème», a expliqué le chef intérimaire Bob Rae en point de presse.

En 2008, quelques jours après la réélection du gouvernement conservateur, et alors que tous les économistes prédisaient une énorme récession, M. Flaherty avait déposé une mise à jour économique ne prévoyant aucune mesure pour parer à la crise, outre l'abolition du financement étatique des partis politiques. Les partis d'opposition avaient formé une coalition pour remplacer le gouvernement et proposer un plan de relance. Stephen Harper avait plutôt fermé le Parlement puis enclenché à son corps défendant des dépenses de 40 milliards de dollars.

Cette fois, le gouvernement est majoritaire et aucune menace de l'opposition ne pourra le forcer à injecter de l'argent s'il n'en a pas envie. Mal-

gré tout, Bob Rae suggère d'abolir les réductions d'impôt déjà accordées aux entreprises et celles à venir. Il propose aussi de suspendre le plan de réduction des dépenses de quatre milliards de dollars, pour stimuler la croissance, et de retarder les mises à pied dans la fonction publique afin de ne pas aggraver le chômage.

«Les coupes de 4 milliards devraient être reportées», a-t-il soutenu. Le chef intérimaire croit quand même que le retour à l'équilibre budgétaire doit être recherché, sans préciser s'il s'en tiendrait lui aussi à l'horizon conservateur de 2014-2015. «On ne peut jamais mettre sur la glace la question de l'équilibre budgétaire.»

Bob Rae se défend d'être vulnérable sur le front économique, lui qui a dû s'abriter dans la fonction publique pendant son mandat de premier ministre ontarien. «Cette histoire n'est pas l'histoire de Bob Rae, c'est l'histoire du Canada. J'étais premier ministre pendant la pire récession que l'Ontario a connue depuis les années

1930! Il a énuméré plusieurs petites municipalités du Nord où les emplois ont été conservés grâce à ses décisions. «Nous avons sauvé des jobs!»

À l'inverse, s'est-il enflammé, Jim Flaherty, Tony Clement et John Baird, tous ministres dans le cabinet de Mike Harris, ont coupé de 22 % l'aide sociale, freiné les projets d'aménagement, arrêté les travaux de construction de trois stations de métro et même déboursé 100 millions de dollars pour remblayer les trous. Malgré tout, «à la fin de leur mandat, on a eu des déficits pendant encore des années. C'est ça, le «miracle» conservateur en Ontario!»

Le Devoir

Robinson veut aller en Cour suprême

Claude Robinson a annoncé à Radio-Canada, hier, qu'il a décidé de porter sa cause en Cour suprême.

L'auteur et illustrateur contestera devant le plus haut tribunal du pays la décision rendue par les trois juges de la Cour d'appel, le 20 juillet. Tout en reconnaissant que son œuvre avait été plagiée, les magistrats avaient alors déterminé que le créateur de *Robinson Curiosity* recevrait seulement un peu plus de la moitié des indemnités qui lui avaient été accordées en 2009 par la Cour supérieure.

En vertu de ce jugement, Cinar, France Animation et Ravensburger Film étaient donc condamnés à payer la somme de 2,7 millions à Claude Robinson pour plagiat, au lieu des 5,2 millions en indemnités qui avaient été accordés par la Cour supérieure à M. Robinson, le 26 août 2009.

Au cours de l'entrevue qu'il a accordée à la société d'Etat, Claude Robinson a exprimé sa ferme intention de poursuivre son combat. Catégorique, il a lancé que sa «décision est prise».

M. Robinson a par ailleurs affirmé que les juges de la Cour d'appel sont «débordés» et que, par conséquent, ils n'ont peut-être pas eu tout le temps voulu pour étudier les milliers de pages et de témoignages vidéo qui concernent sa cause. Claude Robinson a poursuivi en décochant une flèche à l'endroit des juges, qui ont, selon lui, éprouvé de la sympathie pour ceux qu'il poursuit, sous prétexte qu'ils ont fourni des efforts considérables pour adapter l'œuvre plagiée. «C'est-à-dire qu'un voleur de banque qui se présente à une banque et qui veut retirer de l'argent par force, rendu au procès, le juge va dire: «Pauvre lui, il a travaillé fort pour son vol», a-t-il ironisé.

Claude Robinson a jusqu'au 29 septembre pour présenter une demande d'appel devant la Cour suprême, selon Radio-Canada.

La Presse canadienne

EN BREF

Harper remplace Dimitri Soudas par Angelo Persichilli

Ottawa — Le premier ministre Stephen Harper a choisi son nouveau directeur des communications pour remplacer Dimitri Soudas, qui quitte ses fonctions à la fin de la semaine. Il a jeté son dévolu sur le

journaliste Angelo Persichilli, chroniqueur de droite au quotidien *Toronto Star*. M. Persichilli parle l'anglais et l'italien, mais pas le français. Le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Jason Kenney, s'est réjoui des liens de M. Persichilli avec les médias ethniques du Canada. M. Persichilli a été le responsable politique du *Corriere Canadese*, le quotidien italien de Toronto

et a travaillé à la station multilingue Omni. Les conservateurs, Jason Kenney en tête, ont développé une stratégie de communication consistant à s'adresser directement à une multitude de petits médias à caractère ethnique afin de se rallier ce segment de l'électorat. En août dernier, M. Persichilli avait dénoncé l'incapacité de Stephen Harper de communiquer avec les Canadiens.

«Il est respecté lorsqu'il est sur la scène internationale ou s'attaque à des dossiers difficiles, écrivait-il, mais il semble avoir de la difficulté à gérer au jour le jour le gouvernement sans se mettre quelqu'un à dos. Pour plusieurs électeurs, le premier ministre passe pour un athlète couronné de succès à l'étranger mais qui cherche la bagarre à son retour à la fin de la saison.» — Le Devoir

ACTUALITÉS

École primaire dans un parc de L'Île-des-Sœurs

Québec refuse de se mêler du dossier

Le maire de Verdun, Claude Trudel, aimerait un appui fort de la commission scolaire

JEANNE CORRIVEAU

Québec n'a pas l'intention de voler au secours de la Ville de Montréal, aux prises avec la féroce opposition de citoyens au sujet de la construction d'une école primaire dans un parc de L'Île-des-Sœurs. Même si des résidents du secteur du parc de la Fontaine risquent de bloquer le projet advenant la tenue d'un référendum cet automne, la ministre de l'Éducation, Line Beauchamp, n'entend pas intervenir dans le dossier.

En avril dernier, la ministre avait annoncé l'octroi de 10,5 millions à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys pour la construction d'une nouvelle école à L'Île-des-Sœurs. Le maire de l'arrondissement de Verdun, Claude Trudel, avait alors affirmé que la Ville était disposée à céder un terrain à la commission scolaire.

Dave Leclerc, attaché de presse de la ministre Beauchamp, estime que Québec a fait son bout de chemin. «La Ville nous avait garanti qu'elle allait offrir le terrain. On a donné de l'argent à la commission scolaire et celle-ci doit bâtir son école sur le terrain que la Ville lui donnera. Point», a-t-il indiqué hier au *Devoir*.

Sauf que les événements ne se sont pas déroulés comme prévu. Claude Trudel admet qu'il ne s'attendait pas à une telle levée de boucliers de la part des citoyens. «J'ai beau avoir 40 ans de politique dans le corps, celle-là, je ne l'avais pas vue venir», a-t-il indiqué hier.

Les bonifications proposées par un comité de travail, qui suggère notamment l'ajout d'un toit

végétalisé, la construction d'un stationnement souterrain et le verdissement d'une rue, n'ont pas réussi à faire fléchir les opposants réunis au sein du Comité de protection du parc de la Fontaine. Ceux-ci estiment que d'autres sites plus appropriés auraient dû être considérés.

Bataille en vue

Hier, le maire Trudel a affirmé être disposé à défendre le dossier, mais à certaines conditions. «On est prêts à se battre, mais il faut que la commission scolaire accepte intégralement les recommandations du comité de travail, notamment le toit vert et le stationnement souterrain», a dit Claude Trudel, qui a indiqué que des investissements supplémentaires d'environ 2 millions pourraient être requis. Et il s'attend à une réponse rapide de la commission scolaire. «On est au bâton pas mal tout seuls depuis un bout de temps», dit-il.



Claude Trudel

Les élus devront se prononcer sur le projet le 6 septembre prochain à l'occasion d'une réunion du conseil d'arrondissement. Donneront-ils leur aval à une modification de zonage ou suspendront-ils le règlement? M. Trudel dit qu'il ignore encore.

Dans les circonstances et compte tenu de la rareté des terrains en milieu urbain, le maire s'interroge toutefois sur la nécessité pour les villes de fournir gratuitement des terrains aux commissions scolaires. Cette «obligation» ne repose pas sur des assises légales, mais plutôt sur une tradition qui remonterait aux années 80.

L'attaché de presse de la ministre Beauchamp estime que cette tradition ne doit pas être remise en question. «Partout ailleurs, à ma connaissance, ça va très bien», explique Dave Leclerc. «Une école, c'est une bonne nouvelle pour la communauté.»

Le maire Trudel croit par ailleurs qu'il serait opportun de demander au gouvernement du Québec d'amender l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal de manière à ce que les écoles, au même titre que les collèges, les universités et les équipements collectifs, ne soient pas soumises au processus référendaire. En revanche, ces projets devraient être examinés par l'Office de consultation publique de Montréal. «Je me demande si on n'est pas rendu à ce genre d'intervention, dit-il. Ça pose des questions importantes sur la place qu'on veut faire à nos familles. Est-ce qu'on est en train de devenir une société qui ne veut plus d'enfants et qui ne peut plus vivre avec des cours d'école qui font un petit peu de bruit?»

Pour le député libéral de Verdun, Henri-François Gauthier, la levée de boucliers des opposants n'est pas justifiée et relève du syndrome du «pas dans ma cour». «Il y a eu beaucoup de désinformation. À mon avis, le projet a du bon sens, est rationnel et répond aux besoins d'une communauté, fait-il valoir. Je le dis un peu méchamment, mais entre avoir à promener ses chiens un peu plus loin et les besoins qu'on peut avoir pour l'éducation des enfants, je crois que l'un doit avoir la primauté sur l'autre.»

Le Devoir

Herbe à poux

Le plan de Valleyfield s'avère efficace

LOUIS-GILLES FRANCŒUR

Un plan d'attaque triennal contre l'herbe à poux, responsable de l'épidémie annuelle de rhinite allergique, a permis à la ville de Salaberry-de-Valleyfield de réduire de quatre fois la concentration de ce contaminant atmosphérique, par rapport à une ville-témoin.

Selon le résumé de cette étude, réalisée par les services de santé de la Montérégie, «Le Projet herbe à poux 2007-2010 a été une réussite. À Salaberry-de-Valleyfield, la qualité de l'air s'est améliorée et les personnes allergiques ont rapporté des symptômes d'allergie moins importants et une amélioration de leur qualité de vie.»

À partir des questionnaires remplis par les personnes allergiques, les chercheurs constatent que «les résultats des premières analyses statistiques montrent une diminution de la gravité de certains symptômes chez les citoyens allergiques [...] et une tendance générale suggérant une amélioration de la qualité de vie. Les symptômes nasaux et oculaires sont moins importants à la fin de l'étude en 2010 qu'avant l'application du plan d'actions concertées en 2007.» Et, surtout, ces symptômes sont nettement réduits par rapport à ceux relevés dans la ville-témoin.

Le projet d'éradication de l'herbe à poux dans cette ville a mobilisé plus de 410 acteurs locaux agricoles, industriels, institutionnels, commerciaux, municipaux et gouvernementaux, y compris le ministère des Transports et Hydro-Québec, deux des principaux propriétaires des pépinières d'herbe à poux au Québec.

Les analyses réalisées à Valleyfield, à partir des 30 capteurs répartis sur ce territoire, indiquent que les concentrations de pollen allergène, mesurées dans les secteurs résidentiels, sont quatre fois moindres à Valleyfield que dans la ville-témoin. Les concentrations étaient aussi deux fois moindres dans le milieu industriel et les espaces verts publics et privés de Valleyfield. Dans les deux villes étudiées, les plus fortes concentrations se retrouvaient sur les terrains en construction et dans les lieux d'élimination des neiges usées, dont la présence dans les municipalités est exigée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs.

Selon le Dr Louis Drouin, le responsable du secteur environnement et santé au Département de santé communautaire de Montréal, cette étude est la deuxième à démontrer la fausseté de la défense présentée par Montréal dans le cadre du recours collectif intenté par des citoyens mécontents de l'application du règlement anti-herbe à poux sur son territoire. Montréal prétendait que, le pollen étant capable de voyager sur des kilomètres, elle ne pouvait contrôler le problème sur son territoire. Mais, en réalité, les graines, elles, ne voyagent pas très loin, ce qui va de pair avec les études qui indiquent un lien entre l'abondance de l'herbe à poux et les problèmes de santé.

Le Dr Drouin indique d'autre part que des chercheurs du ministère fédéral de l'Agriculture ont démontré que deux coupes annuelles, en juillet et en août, peuvent diminuer de 90 % les concentrations de pollen allergène.

Le Devoir

Vers une taxe sur les boissons gazeuses?

VALERIAN MAZATAUD

La Coalition québécoise sur la problématique du poids (Coalition poids) propose de taxer les boissons gazeuses et énergisantes à l'image de la Hongrie qui prélève depuis aujourd'hui trois centimes par litre de boisson gazeuse vendue.

La coalition a adressé hier une lettre au premier ministre Jean Charest afin de le sensibiliser «au potentiel d'un tel investissement» dans la réalisation de sa Stratégie d'action jeunesse. «Si l'on se base sur le modèle hongrois, on estime que le Québec pourrait amasser environ 33 millions de dollars pour investir dans la santé des générations futures» déclarent les signataires de la lettre, dont Pierre Lavoie et Jean-François Archambault, fondateur de La Tablée des chefs. Plusieurs chercheurs associent directement la consommation de boissons gazeuses à l'obésité, et selon la coalition, 77 % des Québécois sont favorables à l'établissement d'une taxe sur les boissons sucrées dont les revenus seraient investis dans la prévention de l'obésité. En France, une taxe similaire devrait entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2012.

L'Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec (AEBGQ) estime pour sa part qu'il n'existe pas de consensus scientifique sur les causes de l'obésité et qu'on ne peut établir de lien entre la taxation des boissons gazeuses et le recul de l'obésité. Selon l'AEBGQ, 89 % des Québécois sont d'avis que le gouvernement devrait sensibiliser le public à modifier ses comportements plutôt que d'imposer des taxes supplémentaires.

Le Devoir

DERNIER HOMMAGE À GIL COURTEMANCHE



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

UNE CENTAINE de personnes se sont réunies hier soir au complexe funéraire Bleu Ciel, dans Hochelaga-Maisonneuve, pour rendre un dernier hommage au romancier Gil Courtemanche, mort des suites d'un cancer dans la nuit du 18 au 19 août dernier. L'écrivain Stanley Péan a salué la «lucidité glaciale» de son ami, alors que Claudette Carbonneau, présidente sortante de la CSN, a rappelé son rôle «d'éveilleur des consciences». Plusieurs amis et proches de l'ancien journaliste, dont sa fille, Anne-Marie Courtemanche, se sont exprimés pour souligner la complexité d'un homme toujours prompt à dénoncer les injustices. Plusieurs personnalités s'étaient déplacées pour rendre un dernier hommage à l'écrivain de 68 ans, dont Christine St-Pierre, ministre de la Culture, Françoise David et Dany Laferrière.

L'événement En ville sans ma voiture perd en superficie et en rigueur

LOUIS-GILLES FRANCŒUR



OLIVIER ZUIDA LE DEVOIR

Les rues transversales de la petite section fermée de la rue Sainte-Catherine demeureront ouvertes toute la journée.

ouvertes toute la journée, par exception, précise l'AMT.

Lorsque la journée En ville sans ma voiture a été lancée, il y a neuf ans, les organisateurs s'excusaient de devoir laisser passer la circulation traditionnelle aux heures de pointe et de

on a atténué cette fois la rigueur du petit périmètre traditionnellement fermé, en raison de la congestion routière au centre-ville.

En réalité, l'initiative de l'AMT tient plus de l'événement médiatique que d'une véritable journée sans voiture, comme il en existe ailleurs dans le monde. En effet, si une portion de la rue Sainte-Catherine sera fermée à la circulation — entre McGill College et De Bleury — cette fermeture débutera, comme par le passé, après l'heure de pointe matinale et se terminera assez tôt pour que les automobilistes puissent rentrer chez eux après 15h30.

«Cette année étant particulièrement difficile pour les déplacements de citoyens à Montréal», l'AMT a décidé «d'alléger l'impact de l'événement sur la congestion» au centre-ville de Montréal.

«Au lieu d'une «journée» sans voiture, on parle désormais d'une «semaine» en ville sans sa voiture. Mais il s'agit d'une semaine «d'événements» et d'activités de sensibilisation. La véritable nouveauté réside dans une initiative du Centre d'écologie urbaine de Montréal, qui a planifié la mise en place de cinq «rues piétonnières d'un jour» entre les 18, 22 et 25 septembre. Plusieurs activités culturelles et de sensibilisation se tiendront dans ces rues piétonnières d'un jour.

Le Devoir

Bijouterie Gambard

Vente et service technique

630-A RUE CATHCART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL (514) 866-3876



ROLEX

Congédié?

Voyez

François Gendron

avocat
L.L.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514.845.5545



porter

raffinée sur toute la ligne

Rideau !



ACTUALITÉS

Mammographies: jusqu'à 2200 femmes seront réexaminées

Les patientes concernées auront accès à des cliniques prioritaires

Jusqu'à 2200 femmes québécoises subiront ou ont subi des examens supplémentaires à la suite de mammographies susceptibles d'avoir été mal lues par le docteur Raymond Bergeron.

Le secrétaire du Collège des médecins, le docteur Yves Robert, a indiqué que jusqu'à 10 % des 22 500 examens du docteur Bergeron pourraient être «douteux», assurant que toutes les femmes concernées auront accès à des cliniques prioritaires.

Cette donnée n'est toutefois pas le résultat d'une enquête, prévient M. Robert. Pour l'obtenir, le Collège s'est simplement basé sur des recherches scientifiques effectuées dans le passé.

Le Collège a annoncé, la semaine dernière, la lecture de 4500 mammographies supplémentaires à la suite des recom-

mandations des experts en charge de l'enquête, des relectures qui s'ajoutaient aux 18 000 prévues l'automne dernier.

De son côté, le docteur Raymond Bergeron, âgé de 77 ans, n'est plus inscrit au tableau du Collège depuis le mois de novembre dernier, en plus d'avoir pris sa retraite.

En entrevue téléphonique avec La Presse canadienne, Yves Robert a expliqué qu'il ne servirait à rien de lancer une enquête sur le comportement du docteur Bergeron, puisque la peine maximale prévue est la radiation du tableau du Collège.

L'équipe en charge d'enquêter sur les 22 500 radiographies potentiellement douteuses aura aussi la responsabilité de se pencher sur des moyens à prendre pour éviter qu'un tel problème ne se reproduise.

La Presse canadienne



Sophie, Erika et Nathalie, trois jeunes élèves de l'école Nesbitt, située dans le quartier Rosemont, à Montréal. Parents et élus ont demandé hier que l'école ne soit pas fermée, comme l'envisage la commission scolaire English Montreal.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'école Nesbitt ne veut pas mourir

L'établissement anglophone «bilingue» pourrait vivre sa dernière rentrée

LISA-MARIE GERVAIS

C'était jour de rentrée scolaire hier à l'école Nesbitt, dans le quartier Rosemont, à Montréal. Et ce pourrait bien être la dernière. Cette école anglophone fait effectivement partie des huit «scénarios» de fermeture ou de fusion étudiés par les commissaires de la commission scolaire English Montreal (CSEM).

Kelli Brunner, mère de deux enfants dont le dernier vient tout juste d'entrer à la maternelle, espère que ses enfants pourront faire tout leur primaire à ce même établissement. «Ce qui est bien à Nesbitt, c'est le programme d'immersion. On habite à Montréal et, pour moi, c'est important que mes enfants parlent le français comme si c'était leur langue maternelle», a dit Mme Brunner, avec un accent anglophone.

Il y a certes une école anglophone plus près de chez elle, dans l'est de Montréal, mais le programme offert est «bilingue»,

c'est-à-dire qu'il enseigne le français comme une langue seconde, a précisé Mme Brunner. «Je ne veux pas ça. Ici, à Nesbitt, les élèves font le même français que dans les écoles francophones», a-t-elle expliqué. Pour que ses enfants puissent fréquenter un établissement offrant l'immersion, ils devront

«On habite à Montréal et, pour moi, c'est important que mes enfants parlent le français comme si c'était leur langue maternelle»

faire un long trajet d'autobus, ce qu'elle déplore. «Je ne veux pas que mes enfants passent leur temps à déménager d'école.»

Des appuis d'élus

Hier, le député du NPD dans Rosemont-La-Petite-Patrie, Alexandre Boulerice, est venu manifester son appui aux parents dans la cour de cette école. «Nesbitt, passez-moi l'expression anglaise, c'est un success story», a dit M. Boulerice en

parlant de son âge vénérable de 100 ans et du fait qu'elle est parmi les pionnières du programme d'immersion à Montréal.

En 2008, une des élèves de l'école a même remporté les honneurs de la finale régionale de la dictée Paul-Gérin-Lajoie. «On demande à la commission scolaire

de tout mettre en œuvre pour sauver cette école», a dit le député. «Il faut que cette belle expérience continue.»

Avant les vacances d'été, la députée péquiste Louise Beaudoin et la chef de l'opposition officielle à la Ville de Montréal, Louise Harel, s'étaient toutes deux opposées à la fermeture de Nesbitt.

Julie Barlow, maman de Nathalie et Erika qui fréquentent l'école, fait partie d'un comité de parents infatigables qui ont à cœur de sauver leur école. Pour elle, le plus frustrant est de ne pas savoir réellement pourquoi Nesbitt est ainsi mise

sur la sellette. «On nous avait d'abord dit que l'école ne correspondait pas aux critères d'école de quartier. Mais elle ne l'a jamais été», a-t-elle dit. «C'est dur de se défendre quand on ne sait pas pourquoi notre école est dans le processus de consultation.» Ce n'est qu'en décembre que le conseil des commissaires entendra les plaidoyers. Il passera ensuite au vote en janvier 2012.

La CSEM a indiqué qu'elle ne ferait pas d'autres commentaires à ce stade et préfère s'en remettre aux propos de son directeur général, Robert Stocker. Celui-ci a expliqué que l'école Nesbitt a un programme de base et un programme élargi en français, ce qui justifie son évaluation. Pourtant, d'autres écoles semblables ne font pas partie de cette consultation, rappelle Mme Brunner. «Il y a des écoles qui sont privilégiées et qui ont un meilleur traitement que d'autres sans qu'on sache trop pourquoi», a-t-elle noté. «Ce n'est pas un système qui regarde les besoins des enfants.»

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le Madrid, ouvert il y a 55 ans, a été vendu pour 8 millions de dollars, début juillet.

Adieu «big foot», Zoltar et dinosaures

Le Madrid, célèbre restaurant de l'autouroute 20, a fermé boutique hier

VALÉRIAN MAZATAUD

«Le petit pinson dans le buisson», chante l'inoubliable Normand L'Amour dans un de ses plus grands succès sobriement intitulée *Le Petit Pinson dans le buisson*. Le chanteur populaire est devenu au fil des ans une attraction du restaurant Le Madrid, véritable institution kitsch de l'autouroute 20.

Son kiosque de disques rejoindra bientôt l'histoire aux côtés des dinosaures, des «monster trucks», et de l'automate-devin Zoltar, puisque le Madrid a définitivement fermé ses portes hier à 14h.

«Mieux vaut finir dans la joie que dans les pleurs», estimait hier la propriétaire, Julie Arel, alors que le stationnement plein à craquer témoignait des nombreux clients venus rendre hommage au restaurant.

L'établissement de Saint-Léonard-d'Aston, ouvert il y a 55 ans, a été vendu pour 8 millions de dollars, début juillet, à un promoteur de Québec, Im-

mostar, qui détruira le bâtiment pour y construire une halte routière comportant deux restaurants, un dépanneur, des terrains de jeux... et quelques dinosaures.

Fondé en 1956, le «Moulin Rouge» était victime d'un incendie en 1967, avant d'être reconstruit dans un style espagnol qui lui vaudra d'être baptisé «Le Madrid». C'est l'homme d'affaires Richard Arel qui lui donne ses lettres de noblesse dans les années 90 en y installant camions géants «big-foot» et dinosaures. «Ici, on est au milieu de nulle part, alors il fallait attirer la clientèle en lui proposant des choses attrayantes et intéressantes.»

Reconnu comme «l'arrêt familial numéro un au Québec», l'hôtel-restaurant accueillait jusqu'à 400 000 visiteurs annuellement.

Les nostalgiques pourront encore faire l'acquisition d'un morceau d'histoire — et même d'un des dinosaures —, lors d'un encan samedi prochain.

Le Devoir

Frais exigés pour du matériel scolaire

Les parents se partageront quelque 500 000 \$

LISA-MARIE GERVAIS

L'entente à l'amiable, dans le cadre du recours collectif relatif aux frais exigés des parents pour le matériel scolaire, a été approuvée par une juge de la Cour supérieure, Carole Julien. Elle oblige la commission scolaire Grand-Paroisse à verser un peu plus d'un demi-million de dollars à un groupe de parents demandeurs représentés par Luc-Pierre Laferrière, ce qui leur fait une indemnité d'environ 30 à 34 \$ par enfant, selon la liste des élèves inscrits à la commission scolaire le 30 septembre 2011. Ils re-

cevront un chèque ou un crédit sur les frais annuels qu'ils ont normalement à payer.

Rappelons que M. Laferrière, au nom des demandeurs, avait reproché à la commission scolaire d'avoir fait payer aux parents des ouvrages comme des grammaires et des romans, ce qui, selon lui, n'était pas conforme à la Loi sur l'instruction publique. Celle-ci stipule que tout résident du Québec a droit à la gratuité des services éducatifs et que ce droit couvre, entre autres choses, les manuels scolaires et le matériel didactique, soit des documents dans lesquels «l'élève écrit, dessine ou découpe».

Les grammaires et dictionnaires étaient considérés comme «facultatifs» sur la liste approuvée par la commission scolaire, mais la présidente, Marie-Louise Kerneis, assure qu'ils ont été retirés de la liste des effets à faire acheter. Quant au roman, qui a figuré pendant un an sur cette même liste par suite

d'une décision de la commission scolaire après moult consultations, il a aussi été retiré. «On a été puriste et on avait finalement décidé qu'un roman n'était pas un cahier d'exercices. Mais il y a eu une dérogation d'une année pendant l'implantation de la nouvelle politique», a

expliqué Mme Kerneis. Elle a tenu à rappeler que la commission scolaire «n'a pas fait d'économies avec ça».

Au moment de la conclusion de l'entente, dont le montant de l'indemnité était loin des quatre millions demandés initialement, M. Laferrière s'était néanmoins montré satisfait que la commission scolaire reconnaisse ses torts. Il s'était également réjoui du fait que d'autres commissions scolaires, ailleurs au Québec, ont elles-mêmes déjà corrigé leur facturation aux parents.

Le Devoir

EN BREF

Hausse du nombre d'étudiants avec des besoins particuliers

Une étude commandée par la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) a révélé que le nombre d'étudiants avec des besoins particuliers (souffrant de divers troubles et handicaps) au collégial connaît une hausse fulgurante. Entre 2005 et 2009, ce nombre serait passé de 1260 à 4709, soit une augmentation de près de 280 %. Rien que dans la catégorie des «populations émergentes», soit les élèves ayant des troubles d'apprentissage, des problèmes de dyslexie, etc., cette hausse est de 1150 % pour la même période de temps. La FECQ émet ainsi huit recommandations destinées au ministère de l'Éducation et aux cégeps. Elle invite ces derniers à notamment se doter de plans d'intervention pour ces élèves, à s'assurer du suivi de leurs dossiers du secondaire, à clarifier le rôle des enseignants et à assurer des services de qualité dans tous les cégeps. Le président de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, reconnaît que certaines mesures sont coûteuses. «Mais il y a des mesures qui ne nécessitent pas de ressources, comme demander

le transfert du dossier d'un étudiant. Ce n'est qu'un envoi postal, a-t-il dit. Mais c'est sûr qu'à long terme il va falloir bonifier les services.» Un autre volet de cette étude, qui portera cette fois sur le financement et l'accès aux services de diagnostic, sera rendu public au début de l'hiver. — Le Devoir

Énergies vertes: un comité à 15 000 \$ et non à 8 millions

Selon Steven Guilbeault d'Équiterre, le comité d'étude sur les énergies vertes créé en 2009 par la ministre des Ressources naturelles et de la Faune, Nathalie Normandeau, n'avait pas à sa disposition les 8 millions dont ont parlé à l'époque certains médias. Ces 8 millions, a-t-il précisé hier au Devoir, avaient été annoncés par la ministre Normandeau pour un programme de recherche et de mise en valeur distinct, qui touchait aussi le secteur de l'énergie. Cet autre «plan» avait été annoncé à peu près au même moment et les 8 millions, ajoutait Steven Guilbeault, ne devaient pas non plus être consacrés à la mise en place du plan de développement des énergies vertes que préparait le comité précisé

par le coordinateur adjoint du groupe Équiterre. Au bureau de la ministre, on précisait mardi au Devoir que le comité de Steven Guilbeault n'avait disposé que d'un budget de 15 000 \$ pour ses travaux. — Le Devoir

Un péage pour les conducteurs solitaires

Selon une étude de l'Institut CD Howe, un think-tank de Toronto, la meilleure solution pour mettre fin aux embouteillages serait d'instaurer un péage pour les conducteurs seuls dans les voies de covoiturage. Selon l'institut spécialisé dans la rentabilisation des politiques publiques, l'implantation de ce système à Toronto, Hamilton, Calgary et Vancouver permettrait d'engranger des revenus de 1 milliard de dollars. Le système instaurerait un péage pour que les véhicules sans passager puissent circuler dans les voies réservées aux voitures à occupation multiple. «Cette démarche permettrait de surpasser la crainte qu'ont les politiciens d'imposer des voies à péage», estime Benjamin Dachis, l'auteur de l'étude. — Le Devoir

Jack Tobin: trois ans de prison

Ottawa — Une juge d'Ottawa a condamné Jack Tobin à trois ans de prison, hier, en plus de lui interdire de conduire un véhicule pendant sept ans, pour son rôle dans la mort d'un bon ami le 24 décembre 2010. Le fils de l'ancien premier ministre de Terre-Neuve-et-Labrador Brian Tobin avait plaidé coupable en mai dernier à une accusation de conduite avec les facultés affaiblies ayant causé la mort. La veille de Noël 2010, son ami Alex Zolpis s'était retrouvé coincé sous une camionnette à la suite d'un «dérapage volontaire» effectué dans un stationnement du centre-ville d'Ottawa. La défense suggérait une peine de 18 à 30 mois de prison, tandis que la Couronne souhaitait une peine de cinq ans assortie d'une interdiction de conduire de 10 ans. Lors de son plaidoyer, plus tôt ce mois-ci, Jack Tobin, âgé de 24 ans, avait manifesté des remords, affirmant aux parents de son ami qu'il avait honte «de ses erreurs impardonnables». La juge Lise Maisonneuve a tenu compte des remords de Jack Tobin et de sa décision de plaider coupable, et ainsi éviter un procès. Elle dit cependant avoir également considéré le comportement passé de Tobin. — La Presse canadienne



porter

raffinée sur toute la ligne

C'est la fête !

Pour finir en beauté sa grande série de promos régulières, Porter vous présente la dernière et la plus spectaculaire de toutes !

Porter continuera de vous offrir d'excellents prix et un service de haut niveau au sol et en vol : aéroports pratiques, salons luxueux, collations et consommations gratuites.

Réservez en ligne ou auprès de votre agent de voyages avec le code WOW50 d'ici le 7 septembre 2011.



50% DE RABAIS

Vols au départ de Montréal. Mentionnez le code WOW50

Voyagez entre le 1 septembre et le 15 décembre 2011. Les tarifs ci-dessous incluent le rabais de 50 %. Les tarifs aller simple incluent les surcharges de ligne aérienne et les frais d'aéroport.**

TORONTO 20 par jour 88 \$*	HALIFAX 2 par jour 118 \$*	ST. JOHN'S 138 \$*	SAULT STE. MARIE 121 \$*	SUDBURY 121 \$*	THUNDER BAY 122 \$*
WINDSOR 111 \$*	BOSTON 144 \$*	CHICAGO 144 \$*	MYRTLE BEACH Dès le 8 septembre 219 \$*	NEW YORK 117 \$*	

Réservez en ligne ou contactez votre agent de voyages.

*Porter peut exiger un achat jusqu'à 21 jours à l'avance. Ce tarif aller simple n'exige pas l'achat d'un aller-retour. Les sièges à ce tarif sont en nombre limité et peuvent ne pas être disponibles sur tous les vols ou pour toutes les dates. Ces tarifs pourraient ne pas être en vigueur pendant toute la durée de la promotion. Offre valable pour les nouvelles réservations seulement.

**Ces tarifs ci-dessous aller simple incluent les services de NAV Canada, les frais d'assurance et les frais d'amélioration aéroportuaire (FAA), mais excluent les taxes et frais gouvernementaux. Les tarifs à destination de Montréal peuvent être différents.

flyporter.com

ÉDITORIAL

Prosperité

Un «i» pour incomplet

Le deuxième bulletin annuel du Conseil du patronat en arrive sans surprise à la même conclusion que l'an dernier: le Québec économique reçoit la note C comparativement à l'Ontario et la Colombie-Britannique qui obtiennent un B, et l'Alberta qui arrache les grands honneurs avec un A. L'exercice est amusant, mais il ne permet surtout pas de conclure que les Québécois aspirent à vivre comme les gagnants de ce curieux exercice comparatif.

C

qui étonne le plus à la lecture de ce «Bulletin de la prospérité», c'est qu'on ait cherché à évaluer les déterminants de la prospérité des entreprises, tels leur fardeau fiscal et le niveau du salaire minimum, plutôt que les résultats obtenus par le Québec, tels que la croissance et l'emploi, ou encore la qualité de vie et la répartition de la richesse entre les classes sociales. Ce qu'on apprend de ce bulletin, ce n'est donc pas comment se porte le Québec, mais jusqu'à quel point il répond aux attentes des milieux d'affaires.

Ainsi, même si le Québec s'en est mieux tiré que l'Ontario au cours de la dernière récession, même s'il a mieux fait que la majorité des pays de l'Union européenne, que le taux de pauvreté y est en baisse et que le climat social au beau fixe, il s'en tire avec la note C. Pire, ce «C» n'est pas synonyme d'une note entre 70 et 80 % comme à l'école, ce qui serait très acceptable, mais plutôt que nous appartenons au groupe de l'avant-queue (troisième quartile) parmi les 4 provinces canadiennes les plus peuplées et les 34 pays de l'OCDE retenus pour construire ce bulletin.



JEAN-ROBERT
SANSFAÇON

Cette méthodologie peu orthodoxe au regard des techniques d'évaluation reconnues conduit malheureusement à des déductions farfelues. Par exemple, il faudrait conclure de l'exercice qu'un pays où il n'y aurait pas de salaire minimum se verrait octroyer la note A puisqu'il ferait partie du quartile des pays les moins exigeants. Selon cette même logique, les habitants d'un pays «libéré» de toutes contraintes fiscales, réglementaires ou syndicales, ce bon vieux rêve de la droite libertarienne, mettraient toutes les chances de leur côté de prospérer sans limites...

Pourtant, au contraire, l'Histoire nous enseigne que plus un pays accorde de l'importance à des critères telles l'égalité des chances entre tous ses habitants et une meilleure redistribution de la richesse, plus il contribue à sa propre prospérité.

Par ailleurs, étant donné la stabilité relative dans le temps des 21 facteurs analysés, regroupés en cinq catégories (disponibilité et qualité de la main-d'œuvre, coût, importance de la réglementation, fardeau fiscal des entreprises et environnement d'affaires), il y a peu de chance d'assister à des variations importantes au classement à moins d'une révolution! Dans ces conditions, pourquoi répéter chaque année un exercice dont les résultats sont les mêmes, sinon pour attirer l'attention des pouvoirs publics sur ses propres revendications?

Qu'on ne s'y trompe pas, le Québec a encore bien des croûtes à manger pour atteindre le niveau de développement économique de l'Allemagne ou même celui des États-Unis, pour ne prendre que ces deux exemples. Il n'est donc certainement pas inutile de se rappeler que les jeunes Québécois décrochent beaucoup trop tôt et que la bureaucratie y est omniprésente. De là à croire que les Québécois sont prêts à changer leur mode de vie et leurs attentes face à l'État pour suivre les modèles de l'Allemagne, des États-Unis, du Japon ou de l'Alberta, il y a un pas auquel aucun bulletin ne permet encore de conclure. Heureusement!

Virus du papillome humain

Québec rate la cible

Digne d'une autre époque, la campagne de publicité du gouvernement du Québec destinée à promouvoir le vaccin contre le VPH (virus du papillome humain) entraîne la confusion, surfe sur les préjugés et rate complètement sa cible. En maniant mollement l'humour, Québec joue la carte paternaliste et risque de créer un faux sentiment de sécurité en matière de protection contre les infections transmises sexuellement (ITS). L'objectif est totalement loupé.

Le gouvernement poursuit ses efforts pour inciter les parents à faire vacciner leur fille contre le VPH, une des ITS les plus répandues au Canada et dans le monde — environ 75 % des hommes et femmes actifs sexuellement sont susceptibles de la contracter. Il existe près d'une centaine de VPH, dont une dizaine sont liés au cancer du col de l'utérus. Au Québec, un vaccin gratuit est administré aux filles en 4^e année et en 3^e secondaire. Des incertitudes demeurent quant à la durée de son efficacité, mais l'on sait qu'il enrayera à 100 % les risques de cancer du col de l'utérus causé par les types 16 et 18 de VPH.



MARIE-ANDRÉE
CHOUINARD

«Comment diable dire tout cela sans endormir l'auditoire?» s'est demandé le gouvernement, cherchant à faire drôle/faire jeune/faire hop hop hop tendance. Craignant de sombrer dans le jargon technique et scientifique — «Et si le public ne comprenait pas?» —, on a décidé d'agiter la drôlerie en concoctant une publicité comparant le vaccin à une ceinture de chasteté, comme s'il n'y avait pas d'autre option hormis «se croiser les doigts ou prôner l'abstinence».

Plutôt que d'informer, cette publicité crée la confusion. On l'a emballée de légèreté pour titiller l'intérêt du public, mais ses comparaisons grossières (le vaccin contre le VPH est aussi efficace qu'une ceinture de chasteté car il enrayera le problème à la source) sont infantilisantes et ne favorisent en rien une décision éclairée. De cette campagne de peur sont absents des pans d'information indispensables: on omet de mentionner que le vaccin ne protège pas des autres ITS et que l'usage du condom est donc toujours essentiel; on oublie de dire que le vaccin ne protège pas contre toutes les souches de VPH et que l'annuel test Pap, grâce auquel la détection de cellules anormales sur le col de l'utérus s'effectue, est encore nécessaire.

Cette publicité confirme tout le mal éprouvé, aujourd'hui encore, à causer sexualité simplement. Le gouvernement, qui promet l'importance d'une saine éducation à la sexualité, ne prêche pas par l'exemple en cautionnant ce type de campagne — que même sous un flot de critiques, il persiste à défendre en la qualifiant même de «féministe»!!! Le voilà réduit à tenter de provoquer la rigolade pour faire la promotion d'un vaccin visant à diminuer l'incidence d'un cancer... Le tout est enrobé d'une sauce publicitaire nourrie de clichés et de préjugés, ce qu'on tente pourtant de combattre féroce dans le champ des stéréotypes sexuels. Non, franchement, cela n'a rien de drôle.

machouinard@ledevoir.com

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédactrice en chef JOSEE BOILEAU

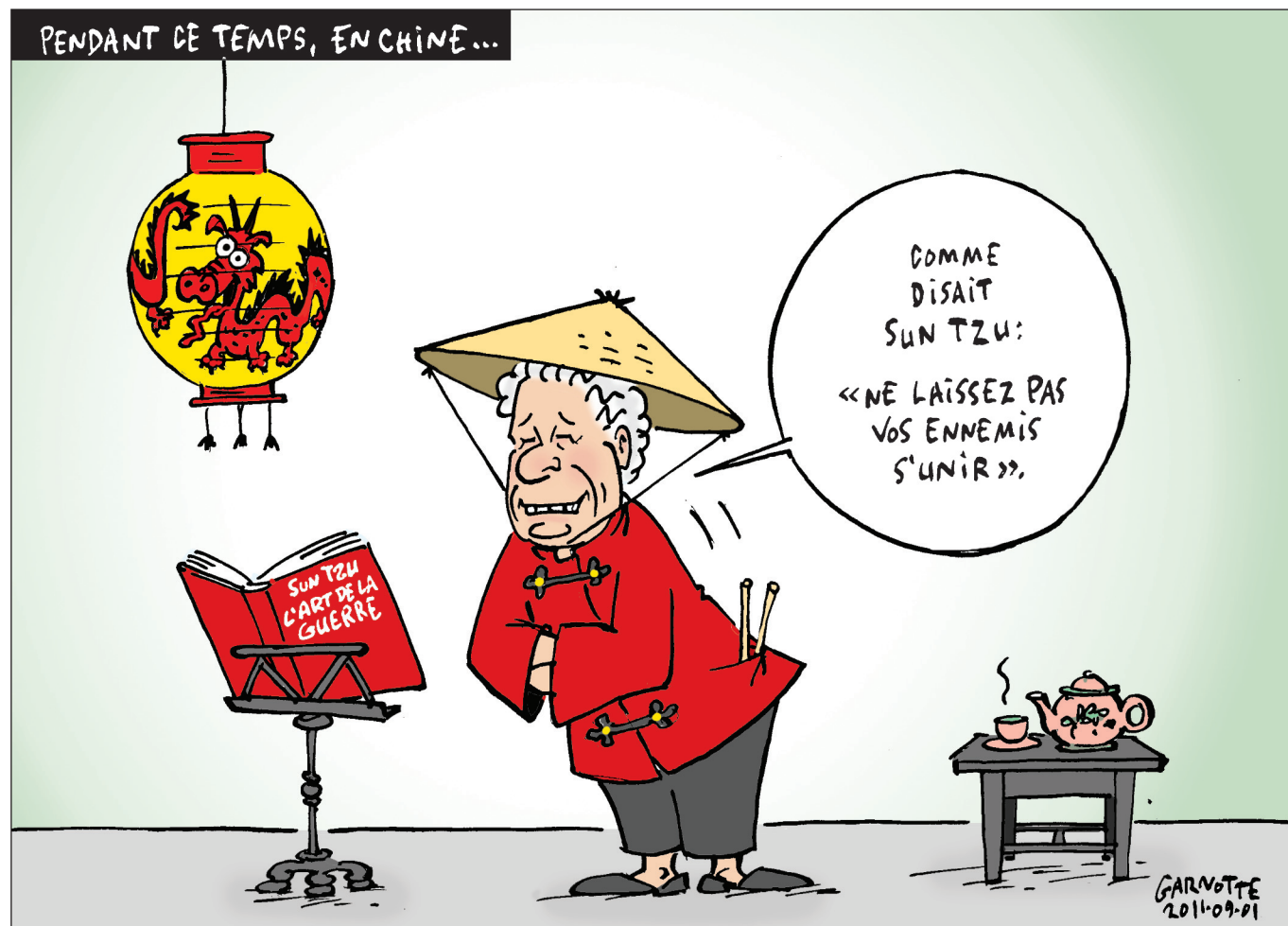
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



LETTRES

Scepticisme !

Les propositions recueillies par M. Bernard Drainville sont, disons-le, séduisantes. Qui peut, en démocratie, s'insurger contre le fait de donner plus de pouvoir aux citoyens? On nous soumet donc différentes occasions qui rendraient possible un tel transfert de pouvoir à la société civile, dont des référendums d'initiative populaire, des jurys citoyens ayant pouvoir d'évaluer le travail des parlementaires et même de révoquer le mandat de certains élus.

Je ne doute pas de la bonne foi et de la sincérité de ceux et celles qui ont fait ces propositions. Toutefois, je m'interroge. Se souvient-on que les Québécois ont manifesté deux fois plutôt qu'une ces dernières années leur fatigue devant l'obligation d'aller simplement voter? Lors des élections québécoises de décembre 2008, 57,33 % des citoyens et citoyennes se sont déplacés pour aller aux urnes, le plus faible taux enregistré depuis 70 ans. De même, nos concitoyens ont exprimé la même lassitude devant la perspective de renégocier un pacte constitutionnel avec le Canada.

Ces faits mettent du plomb dans l'aile des projets citoyens qui sont maintenant sur la sellette. Je ne veux pas voir mourir ces projets avant qu'ils soient nés, mais montrons-nous lucides. Quand une société se rebute devant un devoir aussi minimal qu'aller voter, on ne peut que douter de sa volonté citoyenne. De plus, cette volonté populaire devrait faire la preuve qu'elle peut se montrer responsable.

L'une des conditions pour exercer cette responsabilité est de se renseigner et de diversifier ses sources d'information. Dans un

pays comme le nôtre, où l'on a laissé s'opérer une concentration massive des médias [...], il faut bien reconnaître que la table est loin d'être mise pour qu'une telle démocratie citoyenne puisse s'exercer pleinement et sainement. C'est très dommage cependant et il ne faudrait surtout pas s'en réjouir. Cela devrait plutôt nous stimuler à améliorer l'efficacité de nos institutions actuelles et à nous montrer au moins tentés d'en tirer le meilleur de ce qu'elles peuvent offrir.

C'est triste à dire, mais nous sommes en partie responsables de l'actuel déficit démocratique. Il faudrait en prendre acte, mais ne pas baisser les bras pour autant.

Danielle Beaulieu
Montréal, le 26 août 2011

Sur des charbons ardents

Le 19 août dernier, le ministre de l'Environnement Peter Kent a annoncé un projet de règlement sur les centrales au charbon. Cette réglementation «permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air pour l'ensemble de la population canadienne pour les générations à venir», selon le ministre. Pourtant, le projet de règlement laisse une brèche majeure permettant à la compagnie Maxim Power d'opérer sa nouvelle centrale de 500 MW en Alberta sans aucune restriction d'émissions resserrées d'ici 2060. Les émissions annuelles de cette seule centrale équivaldront à un ajout de 600 000 véhicules sur nos routes, et ce, pour les 45 années à venir.

Maxim Power aurait fait accélérer les procédures administratives pour obtenir l'autorisation de construire avant l'entrée en vigueur du règlement au 31 juin 2015.

Ainsi, la centrale se situera dans le groupe des centrales existantes pour lesquelles le projet de règlement n'impose aucune nouvelle restriction sur les émissions. Le prédecesseur de M. Kent, Jim Prentice, avait pourtant déclaré: «Nous prendrons garde à la construction précipitée de toute centrale au charbon non conforme» avant l'entrée en vigueur du règlement. Pourquoi alors laisser passer l'occasion de protéger l'intégrité du règlement et montrer une réelle volonté pour combattre les changements climatiques? Des études ont d'ailleurs démontré que l'Alberta pourrait répondre sans problème à ses besoins futurs en électricité en utilisant des moyens plus verts.

Il est encore temps de corriger le tir puisque le projet de règlement n'est pas encore finalisé. Avec tout ce que l'on sait à propos des changements climatiques, pourquoi nous contenterions-nous encore de demi-mesures?

Catherine Primeau
Lachine, le 28 août 2011

Langue de bois...

On reçoit trop d'immigrants. On n'a pas les moyens de les franciser. Le Québec s'anglicise. Et pourtant, il serait si facile de remédier à cette situation: simplement en faisant des campagnes de publicité dans les pays dont une des langues maternelles est le français. «La Nouvelle-France a besoin de français»; peut-être aurions-nous, à cet appel, réponse favorable de la France, de la Belgique ou de la Suisse. Quitte à faire frémir tous ceux qui nous accusent de racisme!

Gérard Vincent
Chertsey, le 28 août 2011

LIBRE OPINION

Moins de querelles et plus d'unité

FRANÇOIS CLICHE
Montréal

Dans l'édition du *Devoir* du 23 août, je suis au centre de la photo illustrant la phrase du député péquiste Sylvain Gaudreault: «Il y avait trop d'extrémistes à leur assemblée», parlant de l'assemblée du Nouveau Mouvement pour le Québec (NMQ), qui s'est tenue le dimanche 21 août. Monsieur Gaudreault, réduire une assemblée citoyenne de plus de 400 personnes à une rencontre où «il y avait trop d'extrémistes», c'est lui enlever son droit d'expression. Il est si simple de faire peur, et si difficile de faire confiance.

Un extrémiste «manifeste des opinions extrêmes» (Larousse). Il est vrai que plusieurs personnes ont présenté des propositions visant à atteindre rapidement l'indépendance. Ceci n'est pas de l'extrémisme, mais simplement une position politique qui semble être éloignée de celle de votre parti.

Il y avait de l'ouverture, de l'écoute et de la créativité à l'assemblée du NMQ. Et du courage. Les propositions n'étaient pas soumises à un vote ou à une critique, c'était une occasion d'expression, d'écoute et de rencontre.

J'ai passé plus d'une décennie à étudier et à œuvrer en design et créativité. J'ai observé combien l'expression et l'écoute des idées les plus originales permettent d'arriver à de meilleures décisions. Serait-il possible que ce qui vous a le plus choqué à cette assemblée soit la liberté d'expression? Les rencontres auxquelles vous participez

habituellement laissent-elles peu de place à la diversité d'opinions?

Ce dimanche-là, chaque personne avait deux minutes pour s'exprimer. Une règle égalitaire qui fut plutôt bien respectée. J'ai eu l'impression de participer à une sorte de remue-méninges, à une expérience collective me permettant d'avancer dans une démarche politique créative. Monsieur Gaudreault, est-il possible que ceux et celles que vous qualifiez d'extrémistes soient des créatifs? La créativité est forte au Québec, c'est une force qui irrite souvent ceux et celles qui sont conservateurs.

J'ose croire que nos actions créatives et collectives d'aujourd'hui peuvent améliorer le monde de demain. Je suis un père de famille qui ne veut plus d'un monde qui place le profit avant l'humain. Je suis un citoyen d'un petit pays se noyant dans un vaste pays, mais je crois que notre petit pays a le pouvoir et le droit de devenir un très grand pays. Cette conviction exige une grande foi en l'humain, une réelle confiance, de l'amour et de l'ouverture. J'ai de la difficulté à trouver ces qualités dans votre regard sur cette assemblée.

La très grande majorité des participants à cette rencontre y étaient pour se rapprocher de ce qui leur tient à cœur, pour écouter et rencontrer des gens, pour découvrir un nouvel outil. Un parti ou un mouvement n'est qu'un moyen pour arriver à une fin et non une fin en soi. Même l'indépendance est un moyen et non une fin. Plusieurs des personnes qui étaient là partagent l'objectif

d'un pays «vert» où les citoyens forment le plus puissant des lobbys, dans une démocratie exemplaire, avec une Constitution qui protège et propulse ce qui nous tient le plus à cœur. Cet objectif nous unit bien plus qu'un moyen ou un autre d'y arriver.

Nous sommes dans le même bateau, le même Québec, et pour la durée de la traversée, on ne se querelle plus, on s'unit, M. Gaudreault. Pour moi, un parti est comme un pont. Si un pont s'effrite et tombe, on ne le pleure pas, on en construit un autre. Le plus important n'est pas le pont, c'est d'arriver à destination. Nous devons faire un bout de chemin tous ensemble, nous sommes capables de le faire. Ensuite, s'il le faut, nous reprendrons nos distances.

J'en ai assez de voir des politiciens se battre pour leur ego ou leur parti, alors qu'il est urgent de prendre soin de nos ressources, de nos enfants, de nos amours. J'en ai assez d'être empoisonné, de participer à l'empoisonnement de la Terre, et de voir les enfants subir cet empoisonnement depuis le ventre de leur mère.

Monsieur Gaudreault, vous êtes passé à côté de mes intentions et de celles de beaucoup de citoyennes et citoyens présents à cette assemblée. Cette action citoyenne, sincère et non partisane, dont j'ai fait partie, vous l'avez entachée d'une couleur qui n'était pas la sienne. C'était une action citoyenne visant l'atteinte, ensemble, d'un tout bien plus grand que toutes ces partisaneries.

Au fond, nous sommes unis. Je pense qu'il faudrait qu'on se parle.

IDÉES

Affaire DSK

Le féminisme à l'épreuve de la loi

YOLANDE COHEN

Historienne à l'Université du Québec à Montréal

Le non-lieu a-t-il changé fondamentalement les éléments d'appréciation de l'affaire Dominique Strauss-Kahn (DSK) dans une perspective féministe? Pas vraiment: car la sanction qui d'emblée avait été prise à l'endroit de DSK sur la seule foi de la parole de la femme de chambre et des éléments de preuve qui attestent une relation sexuelle non consentie est irrémédiable. Non seulement DSK a dû démissionner de son poste au Fonds monétaire international (FMI), mais il n'avait dès lors plus aucune chance de participer à la course à la présidentielle en France.

Cette transformation majeure de son statut professionnel et politique a eu lieu parce que le procureur de la cour de New York a pris en considération, dans un premier temps, la version de la femme de chambre. Que cette version ne puisse soutenir l'examen d'un procès devant jury en droit criminel ne signifie pas qu'elle ne soit pas vraie ou véridique. On doit déplorer que la justice américaine ne représente pas de meilleure façon les victimes de viol; mais la dénonciation, sans doute salutaire, de ce système n'était pas mon propos.

Un changement a eu lieu, qui était passé jusque-là inaperçu: la séparation entre le public et le privé, qui sous-tend une grande partie de notre vie politique, a été abolie. Non seulement la vie privée de ces deux individus était devenue l'objet d'un véritable enjeu politique, mais la dénonciation publique d'une relation sexuelle forcée par la femme de chambre a entraîné la chute immédiate d'un homme, qui continuait de penser que toute sexualité était une affaire privée. La mise à jour de ce qui s'était passé dans cette chambre à coucher par l'autre protagoniste de l'événement la *de facto* fait sortir du cadre privé.

Une affaire qui relève de l'ordre public

C'est ce changement radical de la loi et des mœurs, initié non pas par un quelconque puritanisme américain mais par des revendications féministes attentives au droit des femmes à la libre disposition de leur corps, et donc au droit de dire non, qui fut révélé par cette affaire. La violence qui s'exerce en privé sur les femmes, ou sur les enfants d'ailleurs, ne peut plus être sanctuarisée ou considérée comme étant de l'ordre privé. Elle relève de l'ordre public et elle est passible de sanction. C'est ce que démontre cette affaire: même si le non-lieu a été prononcé, DSK a été sanctionné.

Ceci ne veut pas dire que les inégalités entre les hommes et les femmes sont réglées... loin de là. Mais il s'agit de prendre la mesure de ce changement qui marque les *modus operandi* nord-américains en matière de violence sexuelle, même si ceux qui régissent encore la plupart des



Dominique Strauss-Kahn est passé par Washington, en début de semaine, pour visiter ses anciens employés du FMI.

pays européens restent peu ou pas appliqués, malgré des lois identiques contre les violences sexuelles.

Une remise en question salutaire

Pourquoi des femmes qui ont subi des violences sexuelles en France hésitent-elles à faire ce que Nafissatou Diallo a réussi à faire à New York? Pourquoi a-t-on vu des intellectuels français accuser le féminisme américain, fauteur de tous les troubles, de puritanisme? Comme si la violence sexuelle pouvait être assimilée à une morale! Si toutes les féministes s'entendent pour dénoncer la violence à l'égard des femmes,

toutes les féministes ne s'entendent pas sur les façons de la combattre.

Et derrière cette fausse opposition entre féminismes américains et féminismes français, il y a un recours systématique au droit et à la justice que l'on retrouve aussi bien chez des féministes françaises, américaines ou canadiennes, et qui trouve un terrain favorable aux États-Unis et au Canada, mais pas en France, où la judiciarisation des conflits n'est pas le mode opératoire habituellement admis. Un des effets de cette affaire est peut-être la remise en question de cette pratique, si l'on veut qu'en effet le machisme ordinaire soit vraiment une chose du passé, en France aussi!

Coalition pour l'avenir du Québec

Les idées prêtes à porter de François Legault

JEAN-NOËL TREMBLAY
MICHEL HÉROUX
NORMAND CHATIGNY
DENYS LAROSE

Québec

Alors que l'ancien ministre péquiste trône au sommet des sondages, on apprend que les libéraux se sont questionnés «sur la possibilité que M. François Legault, patron de la Coalition pour l'avenir du Québec [CAQ], soit en train de mettre sur pied une caisse occulte pour financer une éventuelle campagne électorale», comme le rapportait-il y a quelques jours La Presse canadienne.

En guise de réponse, M. Legault a accusé les libéraux de faire de la «petite politique» et de demeurer muets sur les propositions mises de l'avant par la CAQ, notamment en éducation et en santé. Ainsi va la politique au Québec. Tous partis confondus, il s'agit de se maintenir dans le corridor étroit de l'information qui séduit l'électorat et fait les sondages, dans ce lieu où le bavardage remplace la discussion.

Pour en sortir, il faut d'abord des idées, puis accepter d'en débattre publiquement. Et c'est bien ce à quoi la CAQ, par la voix de sa tête dirigeante, nous convie, ce dont il faut se réjouir. Pour améliorer la gouvernance en éducation et en santé, M. Legault espère toujours qu'un débat fasse ressortir la justesse de ses constats et la pertinence de ses propositions. Mais sauf pour les réactions toujours prévisibles des syndicats et corporations touchés, le débat sur les propositions de la CAQ n'a pas dépassé quelques chroniques plutôt négatives publiées dans les gazettes. Pourtant, avec un titre comme «Se doter de l'un des meilleurs systèmes d'éducation au monde d'ici 2020», on se serait attendu à plus d'émotion dans le public, à de l'espoir, de la peur, un désir de changement. Or, il n'y eut rien.

La CAQ n'a pas cherché à interpréter les problèmes et les enjeux en éducation et en santé, mais plutôt à recopier des idées toutes faites

Repiquage d'idées

Après analyse du contenu des documents publiés jusqu'à maintenant, la raison nous apparaît évidente: la CAQ n'a pas cherché à interpréter les problèmes et les enjeux en éducation et en santé, mais plutôt à recopier des idées toutes faites, des idées prêts-à-porter du monde des affaires. Il suffit de remplacer les mots «éducation» et «santé» par aviation, mines ou sidérurgie pour voir que les propositions formulées sont de la même nature. «[...] nous croyons qu'il est grand temps que le Québec prenne le virage de la performance», affirment les auteurs. Dans les faits, la CAQ n'offre rien d'autre à notre réflexion que l'application de concepts et de pratiques de gestion qui, dans l'entreprise privée, n'ont pas nécessairement rempli leurs promesses.

Comme le soulignait pertinemment Pierre-André Julien, de l'Institut de recherche sur les PME de l'UQTR, ce que propose la CAQ, c'est l'application du vieux modèle de la direction par objectif (DPO ou GPO): «Déjà, on sait, rappelait M. Julien, que ce modèle est inopérant même dans le secteur privé quand la production requiert l'intelligence du personnel, comme dans les entreprises technologiques.» Plus encore, écrivait-il, appliqués au monde de l'éducation et celui de la santé, ces modèles de gestion relèvent d'une «illusion managériale».

Il faut se rebiffer

Ajoutons à ces remarques que les auteurs des propositions de la CAQ ne font pratiquement aucune référence aux nombreuses études, commissions d'enquête et recommandations déjà formulées au fil des ans au Québec en santé comme en éducation. Il est dans la nature de l'idéologie particulière des *business schools* de penser que la solution aux problèmes des organisations commence avec eux. Les produits de ces écoles ont la prétention d'être originaux, alors qu'ils plaquent des concepts dont les entreprises peinent à comprendre la portée réelle: efficacité, mesure quantitative de la performance, etc.

Si on peut partager certains constats de la CAQ (même si celle-ci n'est ni la première ni la seule à les faire), il reste que c'est au chapitre des solutions envisagées qu'on doit se rebiffer. Dans la gestion des grands réseaux du domaine public, la rationalisation par la fermeture d'usines, la suppression de centaines d'emplois ou la délocalisation ne sont pas des options possibles. Avant de penser même que la CAQ puisse devenir un parti politique, on doit déjà s'inquiéter du danger des solutions simplistes qu'elle véhicule pour l'avenir des systèmes d'éducation et de santé québécois.

Marthe Turgeon 1944-2011

Reine dans la vie comme à la scène

JULIE VINCENT

Comédienne

Le jeune homme venait de mourir. J'avais 24 ans. J'ai connu Marthe comme ça. Le jour de la mort de mon amoureux. On avait eu le même toutes les deux.

Pour se consoler de la perte de l'être cher, on avait convenu de se revoir une fois par année dans un resto pour célébrer sa mémoire. Puis on a travaillé ensemble avec Danièle Panetton sur *Le Marin* de Fernando Pessoa, la première production de ma compagnie Singulier Pluriel.

Elle vient de succomber à un cancer. On a eu peu de reines au Québec, une vraie je veux dire. Paule Baillargeon m'avait dit: «Marthe, devant une caméra, c'est génial; elle sait exactement ce qu'il faut faire.» C'était une grande. Une comédienne à talons hauts, littéralement; je me demande si elle ne les exigeait pas dans ses contrats, les talons aiguilles.

Sa voix rauque, sa diction remarquable et sa grande intelligence des rôles la rendaient inoubliable. Elle venait originellement d'Armagh, MRC de Bellechasse. Adolescente, elle devait se cacher des religieuses pour voir tous les films de Marilyn Monroe et des autres grandes stars qu'elle admirait. Elle les a étudiées à la loupe: leur maintien, leur regard, leur intimité n'avaient pas de secrets pour elle.

Une voix à la Jeanne Moreau

Le mystère qui se dégageait de sa présence était unique. Elle avait un journal de travail. Et quand les met-

teurs en scène commencèrent à l'oublier, elle persistait et écrivait quotidiennement ce journal de travail d'actrice qui contenait ses pensées, ses recherches sur le jeu d'acteurs, la vie, ses projets de films, ses notes sur les spectacles, les livres et films qu'elle dévorait.

Elle m'a dit un jour: «Ils ne se rendent pas compte que ce sont des gens comme moi qui la façonnent cette ville, on est de l'histoire ambulante.» Elle avait appris à faire du cinéma à New York. Elle était allée seule à Rome et à Venise il y a quelques années pour retrouver les lieux des reines qu'elle avait jouées. Elle en revint transformée. Elle parcourait à vélo les rues et ruelles de Montréal et après elle fumait une sèche en s'en foutant, fallait bien vivre, disait-elle avec cette voix profonde à la Jeanne Moreau.

Elle a remporté plusieurs bourses de création. Elle avait reçu de nombreuses distinctions, notamment le Prix de la critique comme meilleure actrice pour son rôle de Phèdre dans *Autour de Phèdre* de Jean-Pierre Ronfard. On ne peut oublier son rôle de Médée dans *Rivage à l'abandon* de Gilles Maheu et Carbone 14 (1989-1990), ni celui de la mère qu'elle a joué en anglais et en français dans la pièce *Le Chien* de Jean Marc Dulpé (1989).

En 2004, elle a participé à un atelier d'écriture au Centre d'écriture scénique de Montréal. Elle a également œuvré à titre de professeure pendant plusieurs années. Marthe Turgeon a joué dans plus d'une centaine de premiers rôles depuis 1972:



Sa voix rauque, sa diction remarquable et sa grande intelligence des rôles rendaient Marthe Turgeon inoubliable. On la voit ici en 1987.

TNM, N.C.T., Théâtre d'Aujourd'hui, Espace Libre, Centre Saïdey-Bronfman, théâtre Jean-Duceppe, Winnipeg Theatre, Théâtre français de Toronto, Théâtre du Nouvel-Ontario, à Limoges en France, ainsi que dans plusieurs autres lieux de création et de diffusion.

On a également pu la voir dans de nombreux rôles dans des séries télévisées et au cinéma (*Si la tendresse se maintient*, *Haute Surveillance*,

Vice caché, *Omerta III*, *Peepshow*, *L'Homme de rêve*, *Cruising Bar I*, etc.) Elle laisse dans le deuil son fils Gregory. Comment dire adieu à tant de talent! Elle était une reine dans la vie et à la scène. Une reine du plaisir, celui de vivre, d'approfondir sa quête artistique comme ses rôles jusqu'à plus soif. Les grandes actrices de théâtre s'effacent vite. Je ne l'oublierai pas. *Hasta luego*, belle Marthe!

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec)/Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Franceux (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Madeleine Rioux Soucy (santé), Philippe Papineau (pupitre); **Information politique** : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Guillaume Bourgault (Côte, correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Alec Castonguay et Kathleen Lévesque (reporters); **Information culturelle** : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Frédéric Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre); **Information économique** : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins, Eric Desrosiers et Alexandre Shields (reporters), Gérard Dallaire (pupitre); **Information internationale** : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Émilie Folie-Boivin (pupitre); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); Michel Garneau (caricaturiste); **Andréanne Bédard**, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); **Benoît Munger** et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier, Étienne Plamondon-Emond (commis internet); **Amélie Gaudreau** (secrétaire à la rédaction); **Geneviève Tremblay** et **Sophy Lambert-Racine** (commis à la rédaction); **DOCUMENTATION** Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec); **PUBLICITÉ**, Jean de Billy, Jennifer Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sobai (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaires); **PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaits; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE** Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion); **ADMINISTRATION** Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

ACTUALITÉS

CASQUES

SUITE DE LA PAGE 1

judiciaire de l'Université McGill à Montréal. *La création d'une telle force est sans doute prématurée, mais son évocation vient toutefois mettre en relief le fait qu'à l'avenir les plus grandes menaces contre la sécurité vont peut-être venir du réchauffement climatique et des perturbations écologiques et sociales qui vont les accompagner. Mais, pour cela, il faut aussi reconnaître qu'il y a réchauffement.*

Ban Ki-Moon ne semble pas en doute, lui qui, fin juillet, a exposé au Conseil de sécurité l'importance d'étendre la mission de gardien de la paix des Casques bleus. Comment? En les mettant au vert dans le champ des changements climatiques et de leurs conséquences sur la condition humaine. L'intervention s'est produite un mois après l'annonce du dévoilement, par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), d'un nouveau rapport sur l'accroissement des catastrophes écologiques à l'échelle planétaire — ce document doit être rendu public en novembre prochain.

«Les événements climatiques extrêmes continuent d'augmenter de manière plus fréquente et plus intense dans les pays riches et pauvres, pas seulement en dévastant des vies, des infrastructures et des institutions», a dit M. Ki-Moon devant les membres du Conseil de sécurité, en soulignant que ces bouleversements constituent une «menace pour la paix et la sécurité internationales». «Nous ne pouvons pas faire fi de l'histoire et devons reconnaître que l'on ne peut pas rester specta-

teurs lorsqu'il s'agit du futur de la planète.»

Tout en acceptant le principe qu'un lien de cause à effet pourrait se former entre stabilité globale, sécurité économique, sociale, écologique et changements climatiques, et en se questionnant même sur «les possibles implications sécuritaires de la perte de territoire de certains États causée par l'élévation du niveau de la mer, en particulier les îles», les membres du Conseil de sécurité ont toutefois rejeté du revers de la main ce projet de «Casques verts». La Chine et la Russie prétextent même que les questions climatiques devraient rester dans les mains des scientifiques plutôt que d'entrer dans l'enceinte du Conseil de sécurité.

Changement de couleur inutile

«Peindre les Casques bleus en vert pourrait effectivement envoyer un signal fort [dans la lutte contre le réchauffement], a indiqué le grand patron de la mission permanente allemande à l'ONU, Peter Wittig, dans les pages numériques du Huffington Post. Mais en quoi demander à ces Casques verts de composer avec les conséquences des changements climatiques, dans les régions précaires, va être différent du rôle joué aujourd'hui par les Casques bleus?»

Malgré nos appels, les représentants de la délégation canadienne à l'ONU n'ont pas souhaité se prononcer sur l'appel de Ban Ki-Moon, se renvoyant plutôt la balle avec le ministère des Affaires étrangères, qui n'a pas été plus loquace. «Le Canada attend sans doute de prendre le pouls de la diplomatie internationale sur ce dossier avant de se prononcer», a indiqué au Devoir Ali Dizboni, spécialiste en sécurité humaine et relations internationales au Collège militaire royal du Canada.

Rappelons que, depuis 2004, le gou-

vernement conservateur de Stephen Harper tend à remettre en question, lors des grandes rencontres internationales, les fondements scientifiques du réchauffement climatique, tout comme les objectifs de réduction des gaz à l'origine des bouleversements du climat. Qui plus est, «l'appui à la création d'une telle force vient forcément déplacer le débat sur les changements climatiques», dit M. Mégret. Avec les Casques verts, nous ne sommes plus dans la prévention et la lutte contre le réchauffement, mais bien dans le traitement des conséquences. Il y a une forme de résignation qu'aucun drame, pour le moment, ne permet d'exprimer.»

Le premier ministre du micro-État de Nauru, situé dans le Pacifique, Marcus Stephen, qui depuis des mois a décidé de porter sur la scène internationale la cause des petits États insulaires de son coin du globe, ne se gêne pas, lui, pour le faire. Dans les pages du *New York Times*, l'homme a, en marge de la réunion du Conseil de sécurité, rappelé l'urgence pour l'ONU d'assumer les conséquences du dérèglement climatique, qualifié de «menace aussi importante que la prolifération nucléaire ou le terrorisme international», a-t-il écrit.

La crise est en formation

Selon lui, «les gens quittent déjà leurs atolls pour se réfugier dans la capitale de leur pays. À l'avenir, il y aura des millions de réfugiés climatiques et, d'ici la fin du siècle, des îles auront été rayées de la carte, complètement submergées. C'est bien une menace pour la paix dans les États insulaires», a-t-il résumé, dans les derniers jours, sur les ondes de la radio publique australienne. Même s'il déplore l'appui timide donné à la formation de

Casques verts, M. Stephen a toutefois qualifié de «pas en avant» le fait que ce dossier s'est retrouvé devant le Conseil de sécurité. «Nous nous attendions à n'obtenir aucune réponse, aucune déclaration», a-t-il dit, attisant par ailleurs les critiques habituelles à son endroit.

C'est que, pour une poignée d'observateurs, l'appel à la création d'une force verte de l'ONU serait une nouvelle stratégie de communication des micro-États de l'Océanie visant, une fois de plus, à évoquer des troubles hypothétiques et futurs pour attirer l'attention, dans l'espoir de régler des problèmes sociaux, économiques et écologiques plutôt actuels. En effet, la plupart des micro-États menacés par la montée des eaux en raison de leur faible élévation doivent composer avec une économie peu diversifiée, avec un niveau de chômage élevé et avec des enjeux écologiques importants, comme à Tuvalu, où les deux extrémités de son atoll principal ont, depuis des années, été transformées en décharges publiques à ciel ouvert, le sol corallien propre à ce pays, d'une superficie de 26 km² à peine, ne permettant pas l'enfouissement.

Il n'empêche: selon les scénarios produits par le GIEC, d'ici la fin du siècle, la hausse des températures, de l'ordre de 2 à 4 degrés, devrait faire monter le niveau des océans de 20 à 60 cm avec, à la clef, le déplacement de 200 millions d'individus, prédisent les scientifiques. Une grande part de ces nouveaux réfugiés du climat risquent de se retrouver dans la grande région du Pacifique, où plusieurs États ont une altitude maximale de quelques mètres à peine.

Le Devoir

DRAINVILLE

«Il doit avoir un programme de génération. Il faut qu'il soit capable d'incarner un projet de société qui va être porteur à court, moyen et long terme. Quelque chose qui va être plus grand que nous.»

SUITE DE LA PAGE 1

des interpellations», a révélé la nouvelle présidente du caucus, Monique Richard, en début de soirée. En matinée, à l'entrée du caucus, le doyen François Gendron, député d'Abitibi-Ouest, avait souligné qu'il «aurait préféré» que M. Drainville remette son texte à ses collègues avant de le transmettre aux médias. Danielle Doyer, de Matapédia, avait été plus cinglante: «Il y a des gens qui ont des agendas qui leur sont personnels et ce que je vous dis c'est [...] que ce soit M. Drainville ou qui que ce soit d'autre... s'ils ont des choses à présenter, qu'ils les présentent au caucus et à Mme Marois!»

Les élus péquistes ont d'ailleurs commencé hier à définir de «nouvelles règles de fonctionnement» pour éviter que le parti se retrouve dans des «situations difficiles comme celle qu'on vit depuis un certain temps», a fait savoir Monique Richard.

Autres démissions?

À l'entrée du caucus, les élus péquistes ont tenté de minimiser la démission du président du PQ de Montréal-Centre, Atim Léon. Ce dernier a quitté son poste mardi en publiant une lettre où il a invoqué principalement des raisons personnelles. Toutefois, dans la même lettre, il soulignait que Mme Marois n'arrive pas à séduire l'opinion publique et que le PQ s'en allait «vers un mur».

Comme *Le Devoir* le révélait samedi, cinq autres présidents péquistes sur les

14 circonscriptions de Montréal-Centre ont songé à démissionner récemment, se disant «peu inspirés» par Mme Marois. C'est le rapport de M. Drainville qui les a convaincus de rester, ont-ils indiqué. Mais l'un d'entre eux, Philippe Leclerc, président de Mercier, a confié au *Devoir* que si le caucus venait à rejeter entièrement le rapport Drainville, ces présidents pourraient être amenés à imiter M. Léon.

Avalanche de propositions

Aucune décision n'a encore été prise par le caucus péquiste (dont la tradition est d'aboutir à des consensus) puisque les discussions se poursuivront jusqu'à 13h aujourd'hui. Outre M. Drainville, Sylvain Pagé, député de Labelle, a présenté hier son rapport au sujet d'une «nouvelle culture politique». Ce document découle d'une consultation effectuée par M. Pagé auprès d'une vingtaine de personnes de tous les partis politiques. M. Pagé aurait une vingtaine de propositions, dont certaines recouper celles de M. Drainville. Le député de Matane, Pascal Bérubé, a aussi présenté hier les grandes lignes de sa consultation régionale sur «faire de la politique autrement». Un quatrième député a osé des propositions: Denis Trottier (Roberval) a suggéré que le PQ se donne plus qu'un simple programme électoral traditionnel: «Il doit avoir un programme de génération. Il faut qu'il soit capable d'incarner un projet de société qui va être porteur à court, moyen et

long terme. Quelque chose qui va être plus grand que nous», a-t-il expliqué à l'issue de la réunion.

Des députés comme Danielle Doyer ont suggéré que cette «surenchère de propositions» forçait presque le parti à reprendre l'exercice de rédaction collective du programme, qui vient pourtant de prendre fin.

Trois éléments

Les autorités du PQ semblaient débordées par toutes ces propositions. Trois éléments pourraient être mis en relief toutefois: les états généraux du mouvement souverainiste, le référendum d'initiative populaire et les votes libres en Chambre. Sur le premier sujet, Mme Marois avait déjà annoncé en début de semaine avoir confié au président du Conseil de la souveraineté, Gérald Larose, le mandat d'explorer la possibilité d'organiser un tel exercice. Plusieurs députés péquistes ne sont manifestement pas chauds à l'idée. Le leader parlementaire, Stéphane Bédard, par exemple, a refusé de commenter la question: «Il y a des [souverainistes] qui souhaitent parler entre eux. Moi, je souhaite parler aux Québécois», a-t-il dit M. Bédard a soutenu qu'il ne fallait pas se «laisser distraire» et qu'il valait mieux s'intéresser à des problèmes plus immédiats. C'était d'ailleurs un des messages principaux de Pauline Marois à son arrivée hier matin. Sans rejeter les projets de rénovation de la démocratie québécoise,

elle avait dit préférer se concentrer sur les «vrais problèmes» de la population, comme la santé des aînés et la congestion routière. Elle a enjoint à ses troupes de se «ressaisir» et de retrouver «la cohésion, la cohérence» dont elles faisaient preuve jusqu'à ce qu'éclate la crise en juin.

Aucune unanimité non plus sur le référendum d'initiative populaire, par lequel une pétition signée par environ 800 000 personnes représenterait 15 % de la population déclencherait un référendum sur la souveraineté. Si plusieurs, comme André Villeneuve (Berthier), estimaient que le sujet méritait d'être débattu, d'autres considéraient que le débat avait déjà été fait en 2008. Pour Denis Trottier, le mouvement souverainiste risquerait gros avec une telle mesure: «Un parti adverse pourrait déclencher un processus quand on est dans un mauvais moment. Je ne pense pas que ce soit une bonne stratégie.»

Quant à la question des votes libres, elle pose certains problèmes d'encadrement que les députés sont à évaluer, a expliqué le whip Nicole Léger. Un premier test pourrait se poser cet automne au sujet du projet de loi 14, sur les mines. Un député péquiste, Claude Cousineau, absent du caucus pour des raisons de santé, a déjà indiqué au *Devoir* qu'il n'entendait pas suivre la ligne de parti — qui veut rejeter ce projet de loi — advenant un vote sur son adoption.

Le Devoir

SORTIE

SUITE DE LA PAGE 1

tout rompre. Surréaliste. On peut apprécier diversement l'opportunité de tenir des états généraux sur la souveraineté, mais personne ne peut raisonnablement penser que, après avoir précipité la chute du Bloc québécois en qualifiant Jack Layton de «crosseur», Gérald Larose est l'homme de la situation. A quoi Mme Marois a-t-elle donc pensé?

◆ ◆ ◆

Même si les problèmes du PQ ne tiennent pas uniquement aux lacunes de Mme Marois, plusieurs estiment que son départ pourrait faire partie de la solution. Le PQ aura beau se donner le meilleur programme de gouvernement, cela ne donnera rien si la population ne veut rien savoir de sa chef.

Il faudrait toutefois qu'elle décide elle-même de tirer sa révérence sans faire d'histoire, comme l'avait fait Daniel Johnson en 1998. Or elle n'est pas le moindre des disposés à partir, bien au contraire. Elle a clairement dit à ses députés que, sans elle, le PQ était fichu et elle le croit sans doute sincèrement. Dès lors, elle n'a pas seulement le goût, mais aussi le devoir de rester. On peut lui reprocher bien des choses, mais certainement pas de manquer de détermination.

Elle dispose également, au sein du caucus et dans le personnel politique du parti, d'une garde rapprochée qui la défendra féroce. Une tentative de putsch tournerait carrément au bain de sang. Pierre Curzi peut bien s'agiter à l'extérieur, mais personne à l'intérieur ne voudra s'y risquer.

Pour redonner à son parti la cohésion qu'elle dit rechercher, Mme Marois devra néanmoins faire un geste de nature à calmer ses détracteurs. Renvoyer le débat

sur la démarche vers la souveraineté à d'éventuels états généraux, avec ou sans M. Larose, ne suffira sans doute pas.

M. Drainville, à qui on prête toujours de sombres arrières-pensées, en a peut-être indisposé certains avec son spectacle solo, mais ces derniers devraient savoir passer outre à leur susceptibilité et évaluer ses propositions au mérite. Il faudra bien trouver une porte de sortie à cette crise.

◆ ◆ ◆

À première vue, on pourrait voir, dans le référendum d'initiative populaire, une condamnation de la «gouvernance souverainiste», si chère à la cheffe péquiste, donc une atteinte à son leadership.

Lors d'un face-à-face mémorable avec Marc Lavolette, lors d'un conseil national tenu à Saint-Hyacinthe en mars 2008, Mme Marois avait rejeté catégoriquement cette idée, dont le SPQ Libre avait fait son cheval de bataille.

À l'époque, il était important pour elle

d'affirmer son autorité, que le SPQ Libre contestait presque ouvertement. En réalité, la formule qu'il proposait ne limitait en rien son contrôle sur l'échéancier référendaire, qu'elle a parfaitement raison de vouloir conserver.

Selon le modèle utilisé dans divers pays, il suffit qu'un certain pourcentage d'électeurs signent un registre prévu à cet effet pour déclencher le processus référendaire, que cela plaise au gouvernement ou non.

En 2008, le SPQ Libre proposait toutefois que le gouvernement dépose, au moment où il le jugera bon, son projet de loi qui instituerait le référendum d'initiative populaire. On ne pourrait donc pas lui forcer la main. Il était également prévu que le gouvernement conserverait la prérogative de déclencher un référendum de sa propre initiative s'il le désirait. S'il n'en veut pas, il n'y en aura pas. Où donc est le problème?

mdavid@ledevoir.com

PLAGES

SUITE DE LA PAGE 1

santé», dit la vétérinaire Patricia Turgeon, auteure principale de cette étude. Vétérinaire? C'est que ces bactéries pourraient provenir des fermes d'élevage voisines des lacs. Déjà, explique-t-elle, la baignade pose un risque accru de gastroentérite. «La présence de bactéries résistantes aux antibiotiques ajoute peut-être un peu à ce risque-là. C'est sûr que c'est préoccupant», dit-elle.

Comme les bactéries montraient des résistances à des antibiotiques aussi communs que l'amoxicilline et la ciprofloxacine, les auteurs considèrent la situation préoccupante. C'est en avalant de petites quantités d'eau en cours de baignade que les microbes pourraient s'introduire dans notre organisme — pourraient, puisque cette étape n'a pas été étudiée.

Même si ces bactéries de type *E. coli* sont rarement pathogènes, elles pourraient «donner» leur résistance aux antibiotiques à d'autres bactéries de notre système digestif, un phénomène connu d'échange de gènes entre microbes. Si ce transfert s'opère avec une bactérie pathogène, le cocktail s'avère préoccupant puisqu'il serait alors difficile de traiter l'infection.

Patricia Turgeon et ses collègues ont analysé des échantillons provenant de 140 lacs à trois reprises pendant les étés 2004 et 2005. Ils ont analysé les mêmes échantillons utilisés par

le ministère de l'Environnement pour évaluer la qualité des plages en saison estivale, leur attribuant des A, B ou C selon la qualité de leur eau. Les chercheurs se sont concentrés sur les eaux des plages des régions au sud de la ville de Québec, comme Lanaudière, la Montérégie, le Centre-du-Québec ou la Mauricie. Douze pour cent des plages étaient contaminées, mais les scientifiques ne dévoilent pas lesquelles. Mme Turgeon indique que le phénomène n'était pas plus marqué dans certaines régions que d'autres. Elle ajoute qu'il serait très surprenant que le phénomène se soit résorbé, ou aggravé, depuis 2004-2005.

«C'est un peu préoccupant. Mais beaucoup d'études montraient ça ailleurs dans le monde. Si on n'en avait pas trouvé au Québec, ça aurait été surprenant», dit la vétérinaire qui fait un doctorat sur l'impact de l'agroenvironnement sur la qualité des eaux récréatives au Québec.

«C'est un peu préoccupant. Mais beaucoup d'études montraient ça ailleurs dans le monde. Si on n'en avait pas trouvé au Québec, ça aurait été surprenant», dit la vétérinaire qui fait un doctorat sur l'impact de l'agroenvironnement sur la qualité des eaux récréatives au Québec.

Veaux, vaches, cochons...

Si aucune région n'était épargnée, les plages de secteurs agricoles sont plus à risque. Des troupeaux traités aux antibiotiques pourraient être en cause, mais des études plus poussées sont nécessaires avant de sauter aux conclusions. En effet, les chercheurs n'ont pas exploré les autres sources de contamination possibles, comme les usines de traitement des eaux des municipalités.

«L'eau pourrait être contaminée par rapport à l'agriculture par l'épandage de fumier, parce qu'on sait que certaines bactéries, résistantes aux antibiotiques ou non, peuvent survivre dans le fumier. Une fois que c'est épandu sur les terres, s'il y a une pluie, ça peut ruisseler et aller dans les cours d'eau. Même chose pour les excréments des animaux dans les pâturages. Même chose pour les amas de fumier autour des bâtiments de ferme», explique Patricia Turgeon.

Les puits des résidences de ces secteurs pourraient également être contaminés de la même manière, mais cette hypothèse n'a pas été vérifiée au Québec.

Mme Turgeon n'exclut pas que la contamination provienne d'autres sources que le secteur agricole. «Il ne faudrait pas que les gens restent dans l'impression que les bactéries sont là à cause de l'agriculture. Il y a beaucoup d'autres sources possibles: le rejet des usines de traitement des eaux usées, les baigneurs eux-mêmes, qui peuvent être porteurs. Il y a beaucoup de sources qui pourraient être explorées.»

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts

Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h.

Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courriel redaction@ledevoir.com
Bureau de Québec 418-643-1541

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courriel avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390